

FOUILLE PRÉVENTIVE RUE DES PIERRES N^{OS} 18 À 36 ET RUE HENRI MAUS N^{OS} 33 À 47 À BRUXELLES

Constantin Pion

Archéologie à Bruxelles
Archeologie in Brussel

009/01



BRUXELLES DÉVELOPPEMENT URBAIN
BRUSSEL STEDELIJKE ONTWIKKELING
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL



Comité d'accompagnement : Sylvianne Modrie (Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale - Direction des Monuments et des Sites) et Alexandra De Poorter (Musées royaux d'Art et d'Histoire)

Commune : Bruxelles

Adresse : rue des Pierres 18-20, 30 et 34-36 et rue Henri Maus 33 à 47

Parcelles : 21004_1_A_2_840K6 (rue des Pierres 18-20), 784C (rue des Pierres 30) et 840H6 (rue des Pierres 34-36 et rue Henri Maus 33-47)

N° de dossier : BR223-01

Date du rapport : 26/10/2010

Période d'exécution : 10/05/2010 au 02/07/2010

Type de marché : Procédure négociée avec publicité

Commanditaires: Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale

Prestataires : Musées royaux d'Art et d'Histoire (MRAH) et Recherches et Prospections Archéologiques asbl (RPA)

Gestion et lieu de conservation de la documentation : Direction des Monuments et des Sites - rue du Progrès 80/1 - 1035 Bruxelles

Éditeur responsable : Arlette Verkruyssen - Bruxelles Développement urbain - rue du Progrès 80/1 - 1035 Bruxelles

Dépôt légal : D/2015/6860/009

Mise en page : Concepcion Ortigosa (MRBC-DMS)

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tous droits de reproduction, traduction et adaptation réservés.

Lien : <http://www.monument.irisnet.be>

Sommaire

Introduction	04
Situation et description générale du site	04
Informations relatives aux circonstances de l'intervention	05
Auteurs et durée de l'intervention	05
Méthodologie générale	05
Structures et phases	06
Étude du matériel	06
Circonstances particulières	06
Rapport de recherche	07
Phase I (xiii ^e - xv ^e siècle)	07
Phase I-A	07
Phase I-B	09
Description et étude du matériel archéologique	10
Phase I-A	10
Phase I-B	14
Phase II (xv ^e - xvi ^e siècle)	17
Phase II-A	17
Phase II-B	21
Description et étude du matériel archéologique	22
Phase II-B	22
Phase III	27
Phase IV (xix ^e - xx ^e siècle)	28
Conclusion	30
Bibliographie	32
Samenvatting	33
Annexe	34

Introduction



1 Plan du sous-sol du projet « La Traviata », localisation des zones de fouilles prévues (vert) et zones fouillées (rouge).
© FOND DE PLAN A2RC

Le projet urbanistique « La Traviata » concernant l'aménagement d'un complexe hôtelier implique plusieurs bâtiments situés dans le centre historique de la ville de Bruxelles, à l'intérieur du tracé de la première enceinte. Ces bâtiments font partie d'un îlot de constructions compris entre les rues des Pierres, Henri Maus, du Midi et le boulevard Anspach. Plus précisément, il s'agit des maisons sises rue des Pierres n^{os} 18-20, n^o 30, n^{os} 34 à 36 et rue Henri Maus n^{os} 33 à 47.

Situation et description générale du site

Dès le ^{xiii} siècle, l'ancien couvent des Récollets occupait une partie de cet îlot. Ce dernier était alors divisé en trois parties par des ruelles aujourd'hui disparues : la *rue au Lait*, l'*impasse des Pommiers* ou *du Veau Bleu*, la *Petite rue des Pierres* et la *rue des Récollets*¹. La plupart des édifices ont été reconstruits après le bombardement de la ville en 1695. Au ^{xix} siècle, l'îlot a connu d'importantes modifications liées à la création des rues de la Bourse et Henri Maus. Mis à part l'église des Récollets mise au jour par la Société royale d'Archéologie de Bruxelles (SRAB) en 1988 et présentée dans le musée de site *Bruxella 1238*, peu de découvertes archéologiques ont été faites au sein même de l'îlot. En 1990, la SRAB a mis au jour deux céramiques médiévales – une cruche et un bol – lors de travaux réalisés au n^o 45 de la rue Henri Maus².

L'intervention archéologique consistait donc à relever les structures et les traces en liaison avec l'occupation médiévale des parcelles et des voiries associées à la reconstruction post-bombardement.

Compris dans le bas de la ville et à proximité de l'ancien lit de la Senne, rivière traversant Bruxelles jusqu'au ^{xix} siècle, le site se situe actuellement autour des 16 m d'altitude. Tous les niveaux en italiques dans ce rapport expriment des altitudes issues du Deuxième Nivellement Général (DNG).

Pour une facilité d'expression, le Nord a été redressé vers l'Est dans le texte, de sorte que la rue des Pierres soit orientée Est-Ouest. La flèche Nord sur les plans et les photos pointe le Nord magnétique.

1: CABUY et DEMETER, 1997, p. 35.

2: CABUY et DEMETER, id., p. 34, n^o 18.

3 Tableau reprenant pour chaque secteur la durée de fouille, la superficie fouillée et le niveau de la nappe phréatique.

	Dates de l'intervention	Superficie fouillée	Niveau nappe phréatique
Secteur S 01	10/05 – 19/05	9 m ²	vers 15,30 m
Secteur S 02	17/05 – 01/06	32 m ²	vers 15,10 m
Secteur S 03	01/06 – 07/06	4,40 m ²	vers 15,10 m
Secteur S 04	08/06 – 15/06	4,20 m ²	vers 15,40 m
Secteur S 05	10/06 – 15/06	2,60 m ²	non atteint
Secteur S 06	16/06 – 02/07	7 m ²	vers 15,30 m
Secteur S 07	16/06 – 02/07	2,40 m ²	non atteint
Secteur S 08	28/06 – 02/07	3,70 m ²	non atteint

3

Structures et phases

Malgré les surfaces de fouille réduites et la grande distance qui séparait certains des sondages, nous avons pu établir, dans la mesure du possible, des relations entre les différentes couches ou structures archéologiques mises au jour. Cela nous a permis de distinguer quatre phases chronologiques (phase I à IV) dont certaines pouvaient être subdivisées (par exemple : phase I-A et I-B). Ces phases sont décrites ci-dessous et illustrées par des plans de situation, des dessins et des photographies.

Étude du matériel

Le temps imparti pour la rédaction du présent rapport (1 mois) ne nous a pas permis d'élaborer un catalogue exhaustif et détaillé des trouvailles archéologiques⁵ (fig. 3). Le matériel décrit sert avant tout à expliquer et illustrer les phasages chronologiques. De même, les descriptions typologiques restent relativement sommaires car elles se basent sur un examen visuel. Le matériel archéologique sélectionné est présenté par phase. Plusieurs objets décrits sont illustrés par des photographies et/ou des dessins. Les dessins sont publiés à l'échelle 1/3. Les différents groupes céramiques sont toujours décrits dans le même ordre : céramique grise, céramique rouge, céramique blanche, etc. Pour les éléments de comparaison, nous signalons parfois, à la fin d'une brève description, une bibliographie référant à des ouvrages de synthèses et/ou à des publications de sites. Les datations mentionnées à la suite des ouvrages sont celles proposées par les différents auteurs. Dans le texte, les numéros d'inventaire sont donnés entre parenthèses, en italique et en caractères réduits, sous la forme suivante : « n° site - n° US – n° unique ».

Circonstances particulières

Les fouilles furent effectuées en parallèle aux travaux de l'entreprise Louis De Waele S.A. Compte tenu du temps imparti pour la fouille (2 mois) – et de la rapidité dans l'avancement des travaux de démolition des maisons n°s 41 et 43 de la rue H. Maus –, il ne fut pas possible de fouiller toutes les zones prises en compte dans le projet initial. De plus, la présence d'amiante dans les caves du n° 41 de la même rue a nécessité une opération de désamiantage. La zone concernée fut inaccessible jusqu'au 7 juin, moment où les travaux de démolition allaient presque débuter. Nous n'avions alors que 7 jours ouvrables pour réaliser des sondages à cet endroit. Enfin, comme les travaux de terrassement liés aux zones de micro-pieux et aux zones des fosses d'ascenseurs étaient programmés pour le mois de septembre 2010, nous avons décidé, avec l'accord de Sylvianne Modrie (SPRB-DMS, gestionnaire du dossier), de limiter notre intervention aux caves où allaient être réalisées les semelles en béton et les travaux de rempiètement de fondations⁶.

5: Tout le matériel archéologique mis au jour est inventorié dans une base de données Access fournie par le SPRB-DMS.

6: La Direction des Monuments et des Sites complètera notre intervention par un suivi archéologique des travaux de terrassement liés aux zones de micro-pieux et aux fosses d'ascenseurs, prévu en septembre 2010.

La profondeur maximale des sondages était limitée à 80 cm. Grâce à l'aimable autorisation de Fabrice Delvoye (Louis de Waele S.A., conducteur de chantier), il nous a été permis d'en approfondir certains lorsque nous le jugions utile. La nappe phréatique, peu profonde dans les différents secteurs, était toutefois rapidement atteinte vers la cote 15,30 m, soit 60 cm sous le niveau de circulation des caves. Ce qui limita bien souvent la profondeur de nos sondages.

Travailler dans des caves a nécessité l'utilisation d'un éclairage artificiel. Bien que nous disposions de lampes de qualité, cela n'en rendait pas moins ardues la lecture sur le terrain et la prise de photographies.

Rapport de recherche

4 Secteur S02, détail du profil A-B. On distingue l'horizon de « terres noires » sous le remblai de briques et de pierres.

© MRBC-DMS



Phase I (XIII^e – XV^e siècle)

Phase I-A

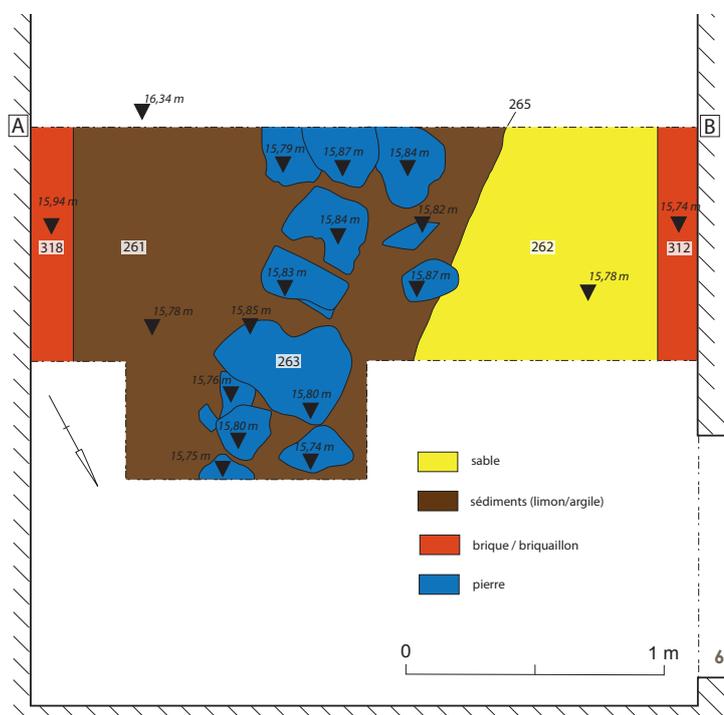
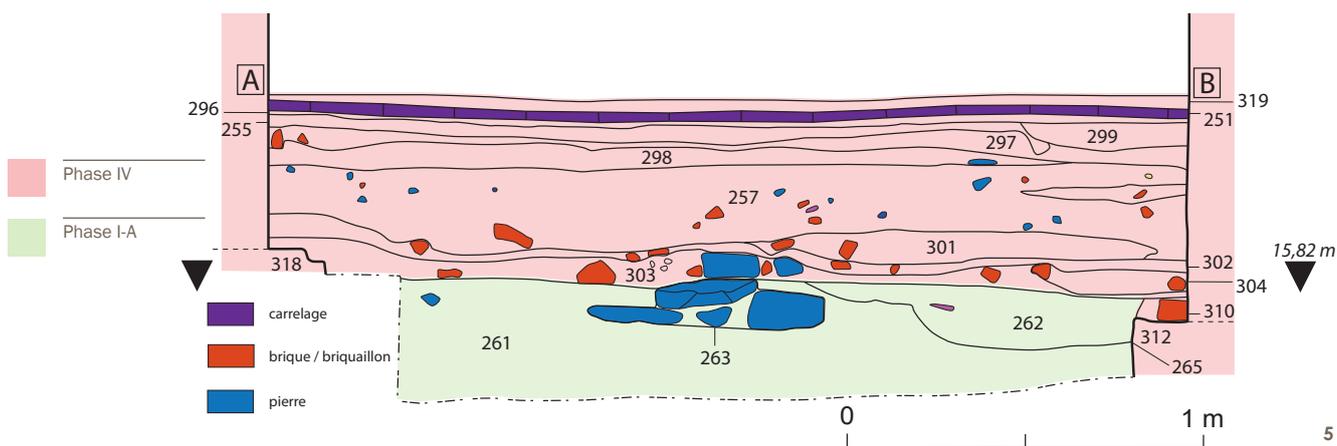
Exception faite du secteur S 05, l'occupation la plus ancienne est représentée dans tous les secteurs par une épaisse couche argileuse identifiable à un horizon de « terres noires »⁷. On le retrouve à un niveau variant de 15,86 à 15,30 m. Ces terres noires se composent de couches d'argile épaisses et compactes, de couleur brun foncé à gris foncé, qui renfermaient un matériel archéologique relativement abondant et varié. Elles sont fort chargées en charbons de bois et contiennent souvent de petites inclusions de mortier et de briquillons. Leur texture suggère qu'elles devaient régulièrement se trouver sous eau. Le sol en place a pu être observé en deux points sous ces couches, à 14,72 m et 14,90 m dans deux carottages effectués par Y. Devos dans les secteurs S 02 et S 03⁸. L'intéressé a également fait plusieurs prélèvements – dans l'horizon de « terres noires » des secteurs S 02 (fig. 4), S 03 et S 07 –, en vue de réaliser des lames minces. Ces dernières seront essentielles pour comprendre la nature et la formation de ces couches.

Le matériel le plus ancien provient de ces couches argileuses, mais peu de structures ont pu être associées à cette première phase. Cela est probablement dû au fait que ces terres noires ont été arasées dans la plupart des secteurs lors d'un abaissement du terrain (cfr. Phase II-B).

L'unique structure de cette première phase a été observée dans le secteur S 08, à un endroit où les couches argileuses (**US 261**) (fig. 5) ne semblaient pas avoir été perturbées et où, par conséquent, elles étaient le mieux conservées. Dans leur partie sommitale, nous avons dégagé sur une longueur de 120 cm un alignement (**US 263**) de plusieurs grandes pierres plates de grès calcaireux, à un niveau variant de 15,87 m à 15,74 m (fig. 6-7). Elles étaient posées sur le sol argileux sans liant entre elles. Il pourrait s'agir d'un petit chemin aménagé sur un sol qui devait régulièrement être sous eau et dont l'orientation (NE/SO) pourrait correspondre à celle de l'église de l'ancien couvent des Récollets. À une quinzaine de centimètres sous ce chemin, nous avons observé un fin dépôt organique (**US 305**) composé de petites branches en bois dont certaines étaient en bon état de conservation (fig. 8). Elles étaient posées sur une couche de sable de couleur jaunâtre (**US 306**). S'agit-il d'un aménagement antérieur au chemin en pierre ou plutôt lié à sa construction ? Un aménagement en pierre assez analogue a été mis au jour dans la phase la plus ancienne du quartier des

7: Y. Devos, communication personnelle.

8: Voir le rapport de Y. Devos.



5 Secteur S 08, coupe A-B, dessin : C. Pion.
© MRBC-DMS

6 Secteur S 08, plan du sondage et position de la coupe A-B,
dessin : C. Pion.
© MRBC-DMS

7 Aménagement en pierres (US 263) et du fossé (US 265)
dans le S 08.
© MRBC-DMS

8 Détail du dépôt organique (US 305) localisé sous
l'aménagement en pierres.
© MRBC-DMS

Riches-Claire (phase I-B, deuxième quart du XIII^e – première moitié du XIV^e siècle)⁹. Les pierres étaient également posées sur le sol argileux, sans liant entre elles. L'auteur proposait, avec réserves, d'associer ces pierres à des bases de constructions en matériaux périssables.

De part et d'autre de ces aménagements et sous ceux-ci, nous avons mis au jour un matériel osseux, céramique et métallique assez abondant.

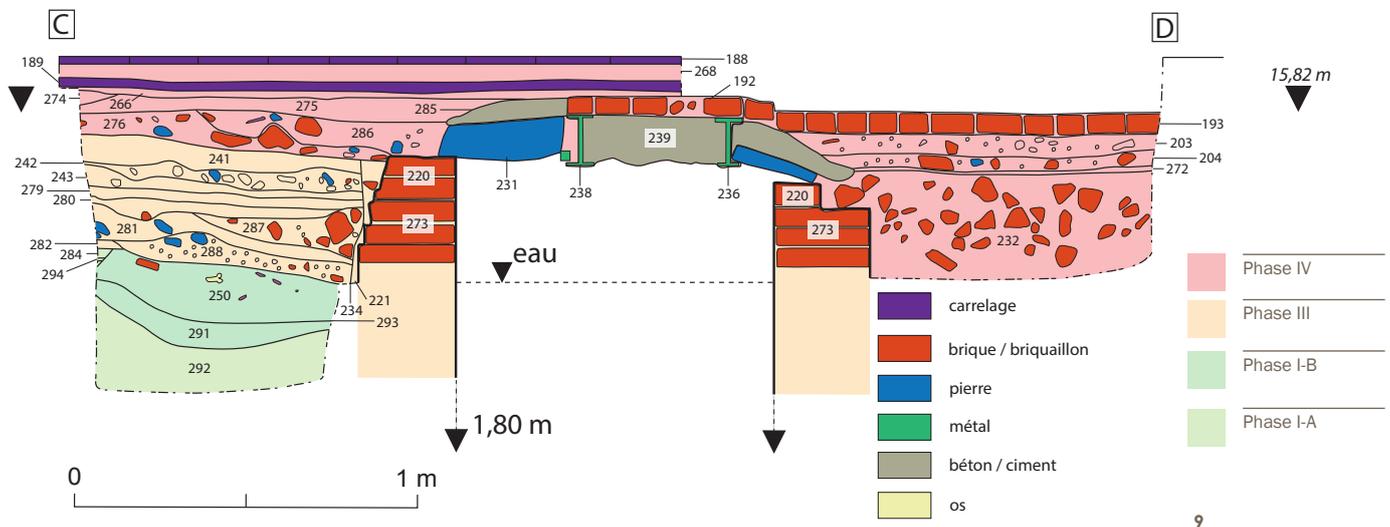
Un fossé (**US 265**) a été creusé dans le sol argileux à une vingtaine de centimètres à l'ouest de l'aménagement en pierres plates, au même niveau et suivant la même orientation que celui-ci. Partiellement dégagé en bordure ouest du sondage, il présente un profil en cuvette, avec un léger palier à l'est et un fond relativement plat. La largeur fouillée est de 90 cm et la profondeur maximale atteint 22 cm. Il présente un comblement **US 262** homogène, composé de sable de couleur brun verdâtre. Assez pauvre en matériel archéologique, il contient de nombreuses inclusions de mortier et de briquillons et est fort chargé en charbons de bois. Il serait séduisant d'associer ce fossé **US 265** au chemin en pierre **US 263** et de lui attribuer une fonction de drainage. Comme le sol argileux devait régulièrement être sous eau, il fut probablement nécessaire de creuser un fossé destiné à récolter le surplus d'eau. Quoi qu'il en soit,

il s'agit là d'éléments intéressants susceptibles d'enrichir nos connaissances sur la circulation à l'intérieur de l'îlot durant les premières phases d'urbanisation.

Phase I-B

Dans le secteur S 06, à une altitude de 15,62 m, apparaissent sur les horizons de la phase I-A trois couches sableuses très humides et meubles (**US 284, 294, 291**), en très légère pente vers le N-E et bien différenciées par leur couleur brun clair à brun foncé (fig. 9). Elles contenaient çà et là des nodules sableux plus compacts de couleur beige. Une fosse (**US 293**) a été creusée dans ces niveaux sableux (fig. 10-11). Partiellement dégagée en bordure sud-ouest du sondage, elle présente un plan vaguement circulaire et un profil dont les parois s'évasent vers le fond. Ce dernier, situé à 15,50 m, est relativement plat avec toutefois une légère pente vers le sud. La longueur fouillée est d'environ 70 cm et la largeur de 32 cm¹⁰. La profondeur conservée est de 24 cm. Son comblement (**US 250**), homogène, était constitué de sable brun, particulièrement foncé et d'aspect noir. Le comblement très organique laisse suggérer qu'il peut éventuellement s'agir du fond d'une latrine. Il a livré un important matériel osseux et céramique, ainsi que des petites scories en fer.

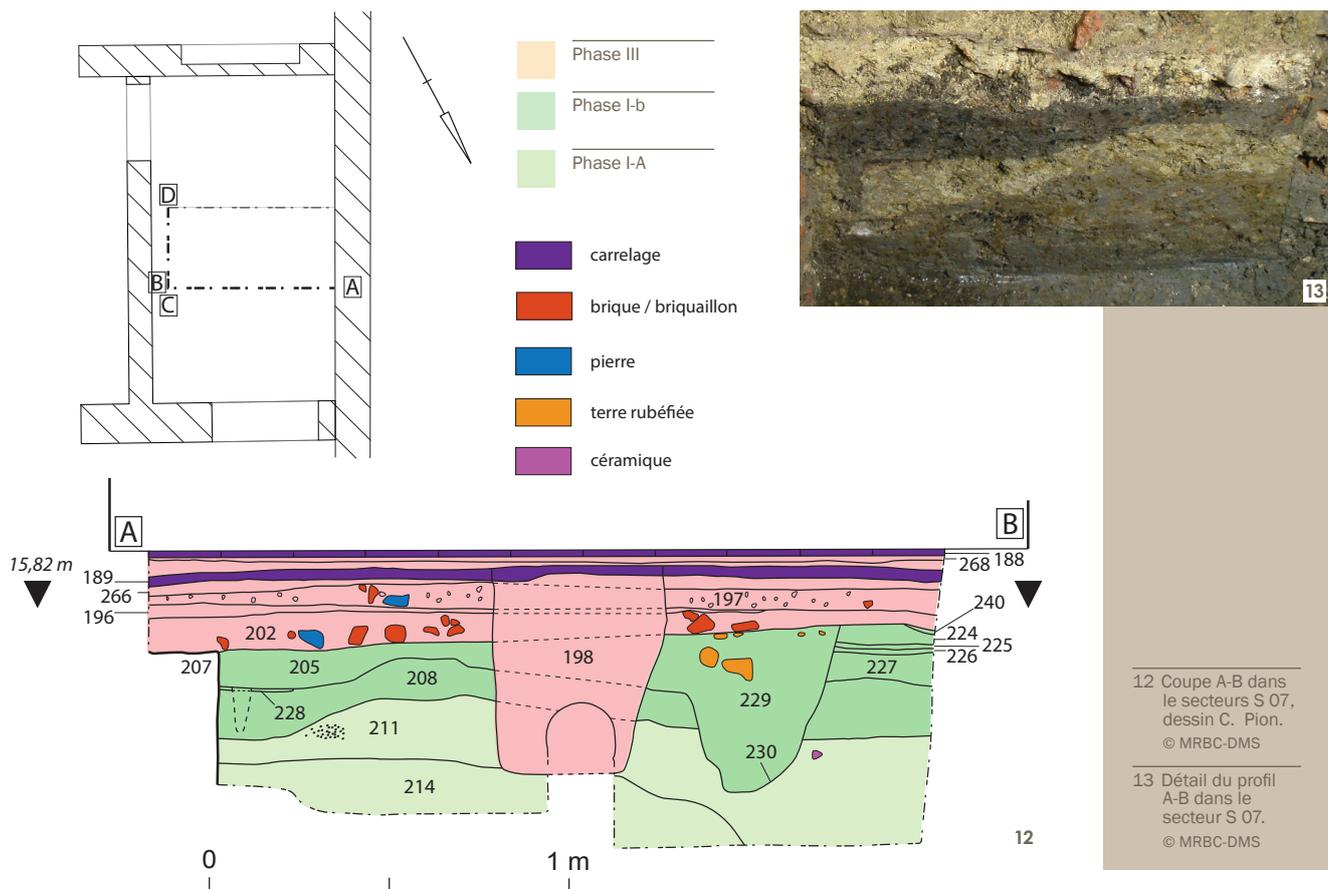
Dans le nord du secteur S 02, à une altitude de 15,91 m, nous avons observé dans les profils du sondage 01 une épaisse poche limoneuse assez friable de couleur brune (**US 70**). Elle contient des fragments de brique, des charbons de bois et un important matériel céramique et faunique (ossements et coquilles de mollusques). Il pourrait s'agir d'une fosse (**US 318**) recoupée à l'est par un mur de la phase II-A (**US 64, 187**) et à l'ouest par les fondations d'un mur de la phase IV (**US 39**). Bien que ses bords aient été perdus, son fond affecte la forme d'une cuvette. Elle est creusée dans les couches argileuses compactes (**US 86**) de la phase I-A ; sa profondeur observée est de 20 cm.



9 Secteur S 06, coupe C-D, dessin : C. Pion. © MRBC-DMS

10 Vue en plan de la fosse 293 dans le secteur S 06. © MRBC-DMS

11 Vue en coupe de la fosse 293 dans le secteur S 06. © MRBC-DMS



Nous avons intégré dans cette phase I-B plusieurs couches (**US 205, 208, 224-228**) et une petite fosse (**US 230**) du secteur S 07 qui semblent stratigraphiquement liées aux niveaux argileux de la phase I-A (fig. 12). La quasi-absence de mobilier ne permet cependant pas d'attribution chronologique sûre. Sur les couches argileuses brun foncé de la phase I-A (**US 211 et 214**), nous avons observé une épaisse couche (**US 208**), très différente des précédentes. Elle est composée d'un limon argileux de couleur verdâtre qui témoigne sans doute de la présence de phosphate. Dans sa partie sommitale, nous avons observé par endroit une fine surface rubéfiée (**US 228**), probable témoin de l'action du feu (fig. 13). Cette couche fut par ailleurs recouverte par un niveau limoneux (**US 205**) contenant de nombreux rejets cendreux et des nodules de terre rubéfiée. Parmi ces derniers, certains s'apparentent à des fragments de paroi (peut-être de four) avec de légères traces de clayonnage (fig. 14). Outre un clou en fer (BR223/0205/00002), la couche **US 205** contenait un bec verseur en céramique blanche, à lèvres amincies et rentrantes, dont la surface extérieure porte quelques traces de glaçure jaune (fig. 30). C'est à partir de ce niveau qu'a été creusée une fosse (**US 230**). Recoupée à l'ouest par la tranchée d'une canalisation moderne (**US 198**), la coupe restitue un profil en cuvette avec un palier à l'ouest. Son comblement (**US 229**), riche en charbon de bois et en nodules de terre rubéfiée, n'a livré aucun matériel.

Description et étude du matériel archéologique

Nous retrouvons dans cette première phase datée du ^{xiii}^e au ^{xv}^e siècle tous les groupes caractéristiques de cette période : la céramique peinte, grise, blanche, les proto-grès et les grès, ainsi que quelques fragments de céramique rouge et de céramique très décorée. La plupart des formes et des décors peuvent être situés dans cette première fourchette chronologique.

Phase I-A

Le matériel le plus ancien provient des couches argileuses qui caractérisent cette première phase. Le matériel céramique, très fragmentaire, se compose de 243 tessons. La majorité de ceux-ci ne remontent pas au-delà du ^{xiii}^e siècle.

Céramique peinte

Un fragment de paroi à pâte fine blanche est décoré à la barbotine rouge-brun sur la face externe (BR223/0211/00012, fig. 15 et fig. 16.). Ce type de décors rappelle les céramiques de type Pingsdorf, habituellement datées du ^x^e au ^{xii}^e siècle et originaires du Limbourg néerlandais ou de Rhénanie¹¹.

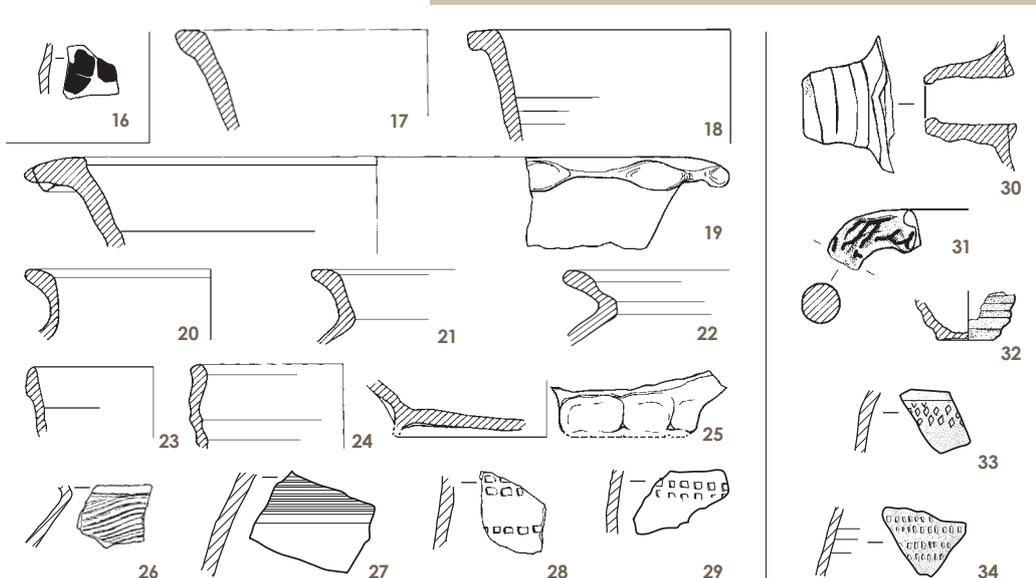
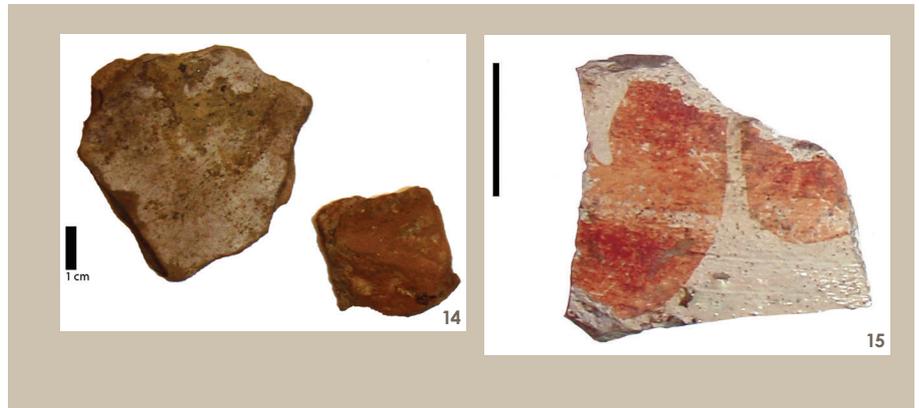
Céramique grise

La céramique grise représente presque 83 % du matériel récolté lors de la fouille (200 tessons). La majorité des tessons sont des moyens ou petits fragments de parois ou parfois de fonds plats. Ils sont le plus souvent à noyau gris et à dégraissant moyen. Bien que la céramique grise soit la plus difficile à dater, la plupart des formes pour lesquelles nous avons trouvé des comparaisons se retrouvent dans des contextes datés des ^{xiii}^e, ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles.

Les bords proviennent de bols ou d'écuelles munis d'un bord arrondi horizontal ou légèrement biseauté replié vers l'extérieur (BR223/0099/00008, BR223/0101/00011, BR223/0101/00016, BR223/0101/00017, BR223/0211/00007) et parfois d'un col en entonnoir (BR223/0109/00005, BR223/0261/00020, fig. 17-18)¹². Certains d'entre eux montrent une rupture dans le profil (BR223/0261/00015 ; 261-9, fig. 21 ; BR223/0261/00026, fig. 20). Un pot à la lèvre biseautée à l'intérieur présente une rupture de profil au niveau de l'épaule (BR223/0261/00008, fig. 22)¹³. Un bol présente un col en entonnoir et un bord horizontal arrondi décoré d'impressions digitales (BR223/0261/00018, fig. 19). Un fragment d'écuelle est muni d'un bord en bandeau et d'un col largement évasé (BR223/0026/00013)¹⁴. Un pot présente une lèvre évasée épaissie et biseautée à l'intérieur (BR223/0026/00016)¹⁵. Des fragments de brocs ou de cruches présentent un bord en manchette, dont la saillie plus ou moins prononcée fait penser aux modèles en proto-grès (BR223/0099/00009, BR223/0261/00011, fig. 23). Un bord à col droit, peut-être de broc, porte des traces de tournage prononcées. Cette forme se rencontre entre la deuxième moitié du ^{xiii}^e et la première moitié du ^{xv}^e siècle¹⁶ (BR223/0099/00007, fig. 24).

Deux fragments de cruches présentent une anse en boudin de section transversale circulaire attachée au bord (BR223/0099/00010, BR223/0109/00006).

Un fragment de fond, en pâte brun-gris assez lisse, est muni de quatre petits

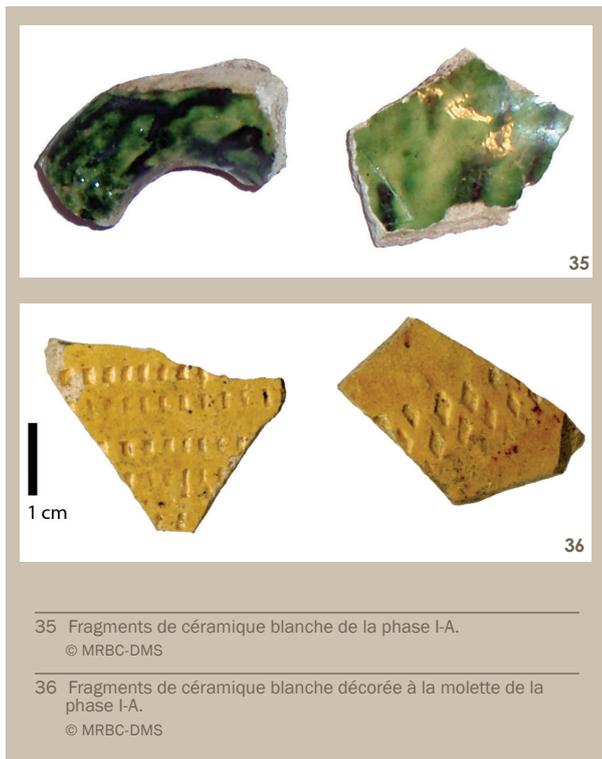


- 11: Voir, par exemple, DE GROOTE, 2008, p. 312-325 et DE POORTER, 1995, p. 145.
 12: DE POORTER, 1995, p. 74, fig. 51, n^{os} 31-42 ; datation : XIVB-XVIB.
 13: DE POORTER, 1995, p. 49, fig. 24, n^{os} 9-10 ; datation : XIIIb-XIVA.
 14: DE POORTER, 1995, p. 49, fig. 22, n^o 18 ; datation : XIIIb-XIVA.
 15: DIEKMANN, 1997, p. 30, fig. 22, n^o 20 ; datation : XIIB-XIVA.
 16: DE POORTER, 1995, p. 49, fig. 25, n^o 47.

14 Fragments de paroi (torchis ?) avec traces de clayonnage.
 © MRBC-DMS

15 Céramique peinte (BR223/0211/00012) de la phase I-A.
 © MRBC-DMS

16-34 Phase I-A : céramique peinte (n^o 16), céramique grise (n^{os} 17-29), céramique blanche (n^{os} 30-34). Éch. 1/3, dessin : M. Quercig.
 © MRBC-DMS



35 Fragments de céramique blanche de la phase I-A.
© MRBC-DMS

36 Fragments de céramique blanche décorée à la molette de la phase I-A.
© MRBC-DMS

17: BLANQUART e.a., 2001, p. 280, fig. 228, n° 125 ; datation : XIII^e-XIV^e.

18: Ce type de décors est attesté en Flandre sur des céramiques qui imitent probablement les céramiques rhénanes peintes de type « Pingsdorf » (voir par exemple : DE GROOTE, 2008, p. 324, fig. 240).

19: GAIMSTER, 1997, p. 186.

20: DE POORTER, 1995, p. 56, fig. 34, n° 114 ; datation : XIII^e-XIV^e.

21: Voir, par exemple, BLANQUART e.a., 2001, p. 184, fig. 142, n° 18.

22: DEGRÉ, 1995, p. 98, fig. 71, n° 393. Ce type de tripodes est déjà attesté à Bruxelles dans un contexte daté de la deuxième moitié du XIV^e et du début XV^e siècle rue de l'Étuve, ou encore dans un contexte du XV^e ou de la première moitié du XVI^e siècle rue au Beurre.

23: DE POORTER, 1995, p. 70, fig. 49, n° 12 (datation : XIV^e-1356) et DEGRÉ, 1995, p. 98, fig. 70, n° 349 (datation : premier quart - fin XV^e siècle).

pieds pincés et ébréchés (BR223/0101/00023, fig. 25)¹⁷.

Les décors observés sur la céramique grise sont assez rares. Deux fragments de parois présentent sur leur surface externe un décor de lignes parallèles incisées, probablement réalisées au peigne (BR223/0099/00013, fig. 26, BR223/0211/00011, fig. 27, BR223/0222/00003). Deux autres fragments de parois sont décorés à la molette de doubles rangées horizontales de petits carrés (BR223/0211/00002, fig. 29, BR223/0211/00003, fig. 28). Enfin, un fragment de panse (BR223/0309/00001) porte peut-être les traces d'un engobe gris foncé sur sa face externe¹⁸.

Céramique blanche

Les différentes couches n'ont livré que 23 tessons de céramique blanche – pour la plupart de très petites dimensions –, soit 8 % du matériel céramique de la phase I-A. Aucun bord n'a été récolté, mais il est probable que plusieurs tessons proviennent des ateliers de production mosans. Il s'agit surtout de récipients en pâte blanche à rose clair. Certains sont couverts à l'extérieur et parfois à l'intérieur d'une glaçure plombifère jaune à orange clair.

Un petit tesson présente une glaçure jaunâtre sur sa surface extérieure (BR223/0261/00028). Deux autres, un fragment de paroi et une petite anse de section circulaire attachée au bord (BR223/0101/00007 ;

BR223/0101/00015, fig. 31), présentaient sur leurs faces intérieures et extérieures une glaçure plombifère dont l'aspect moucheté a été produit par l'ajout de cuivre (fig. 35). Ce type de décors rappelle les céramiques blanches produites à Langerwehe du XIV^e au dernier quart du XV^e siècle¹⁹.

Une anse de cruche attachée au bord présente une pâte rose clair et les traces d'une glaçure plombifère jaune (BR223/0101/00009).

Un petit fond plat, en pâte rose pâle à noyau blanc, porte de nettes traces de tournage qui s'assimilent presque à un décor sur sa face extérieure (BR223/0101/00020, fig. 32). On observe sur la base les traces de la ficelle qui a servi à détacher l'objet du tour. La face externe est couverte d'une glaçure plombifère de couleur brunâtre²⁰.

Un pied en pâte rose présente une glaçure plombifère jaune à orange clair sur ses deux faces (BR223/0109/00004).

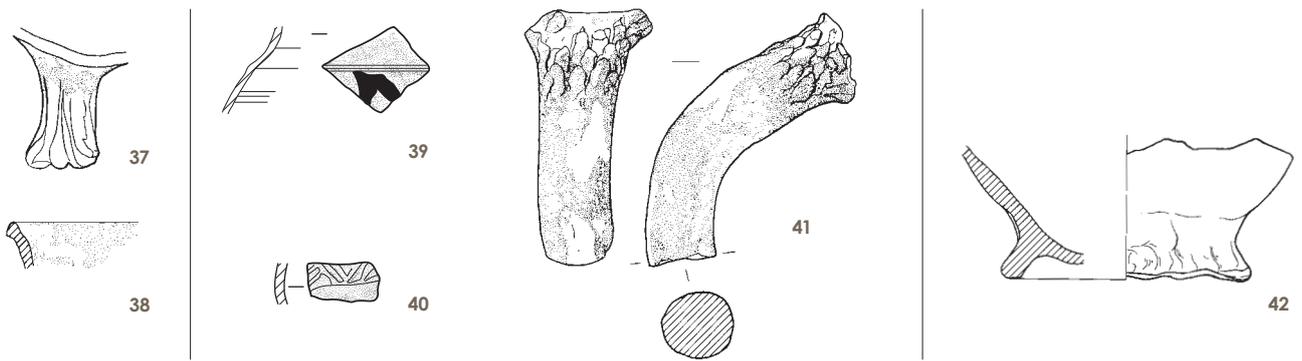
Un petit boudin de section ovalaire était partiellement couvert d'une glaçure plombifère jaune (BR223/0101/00013). Pourrait-il s'agir d'un fragment de petite figurine ?

Deux fragments de parois, en pâte blanche à noyau rose pâle, sont couverts sur leur face externe d'une glaçure plombifère jaune et décorés à la molette (fig. 36) : l'un d'une double rangée horizontale d'impressions losangiques et d'une troisième à peine visible (BR223/0261/00021, fig. 33) ; l'autre (BR223/0101/00014), de deux doubles rangées horizontales d'impressions de rectangles verticales et d'une troisième peu visible (fig. 34). Ces types de décors se rencontrent durant la première moitié du XIII^e siècle²¹.

Céramique rouge

La céramique rouge ne comporte que 9 tessons (4 %). À l'exception d'un bord et d'un pied, il s'agit de petits ou moyens fragments de parois. Aucune forme n'est reconnaissable. La pâte est rouge, brun-rouge ou gris-rouge et couverte dans la plupart des cas d'une glaçure plombifère. Cette dernière illustre bien la technique de saupoudrage. Sa couleur varie de l'orange au brun orangé, au brun-vert ou encore au vert orangé.

Nous avons retrouvé un élégant petit pied de tripode en forme de griffe (BR223/0109/00007, fig. 37). La partie supérieure du pied et l'intérieur du récipient sont couverts d'une glaçure plombifère brun orangé à vert orangé. Ce type de tripodes apparaît au milieu du XIV^e siècle et disparaît dans la seconde moitié du siècle suivant²². Un petit bord entièrement couvert d'une glaçure plombifère brun-vert (BR223/0262/00003, fig. 38) pourrait également provenir d'un tripode dont on trouve des exemplaires dans des ensembles bruxellois datés de la première moitié du XIV^e siècle²³.



37-42 Phase I-A : céramique rouge (n^{os} 37-38),
céramique très décorée (n^{os} 39-41), proto-
grès (n^o 42). Ech. 1/3, dessin : M. Quercig.
© MRBC-DMS

43-44 Fragments de céramique très décorée de
la phase I-A.
© MRBC-DMS

45 Fragment de anse en céramique très décorée
de la phase I-A, détail des écailles appliquées.
© MRBC-DMS

Céramique très décorée

Avec trois tessons, la céramique très décorée n'est qu'assez peu représentée, mais sa présence est significative. Le premier provient d'un récipient à pâte claire rosâtre, probablement un pichet, dont on observe la partie supérieure de la panse et la rupture de profil au niveau du col (BR223/0101/00006, fig. 39). Un décor est présent au niveau de la panse sur la surface externe. Il est constitué de deux minces bandeaux appliqués en relief (largeur de 6 mm) avec une arête médiane assez vive (fig. 43). Ces bandeaux sont constitués d'une argile brun-rouge. Une glaçure plombifère de couleur jaune recouvre la totalité de la surface. Ce type de décors se retrouve par exemple dans le nord de la France, à Douai, entre l'extrême fin du XII^e et le milieu du XIII^e siècle²⁴. Un second fragment de paroi, à pâte rouge orangé, pourrait également provenir d'un pichet très décoré (BR223/0101/00024, fig. 40). Sur la surface externe, on distingue la partie d'un décor. Il se compose d'un registre de triangles imbriqués, effectué à la molette sur un engobe blanc (fig. 44). Une glaçure verdâtre recouvre toute la surface externe. L'utilisation d'un engobe blanc sur une pâte orangée serait typique des productions flamandes²⁵. Ce type de pichets est ainsi connu à Bruges vers 1250 - 1300²⁶. Ce décor se retrouve à la même période (1250 - 1325) sur des céramiques très décorées à Courtrai et à Haarlem²⁷.

Une anse de section circulaire provient d'un autre pichet (BR223/0132/00001, fig. 41). Elle est pleine et légèrement plus épaisse dans sa partie supérieure. Sa pâte est rouge orangé à gris clair ou foncé. Son attache supérieure est décorée, au niveau du poucier, de bandeaux d'écailles réalisés dans une pâte claire blanchâtre (fig. 45). Une glaçure mouchetée verdâtre à brun-orange recouvre la surface de l'anse. Les écailles, réalisées dans une argile différente du corps de l'anse, apparaissent vert clair. Ce type de décors se retrouve couramment sur des pichets en céramique très décorée, mais il est volontiers appliqué en zones sur la panse et non sur l'anse. On en trouve des exemplaires à Bruges, Courtrai, Douai et Ypres durant la première moitié du XIII^e jusqu'au premier quart du XIV^e siècle²⁸. Aucun des exemplaires que nous avons vus ne possède un décor d'écailles appliquées sur l'anse, ce qui rend le récipient de Bruxelles particulier.

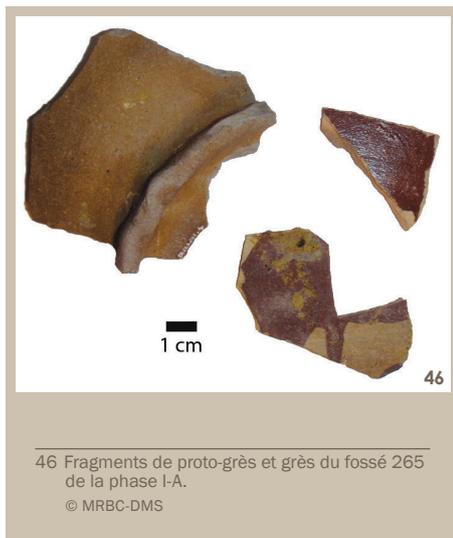
24: Voir, par exemple, LOUIS, 1996, p. 109-111, fig. 4-5.

25: BARBÉ et ROY, 1996, p. 163, fig. 12, n^o 19.

26: BARBÉ et ROY, *loc. cit.*

27: DESPRIET, 1998, p. 37, fig. 37-38.

28: Voir, par exemple, DESPRIET, 1998, p. 36 et LOUIS, 1996, p. 114-115, fig. 12.



Proto-grès et grès

Les proto-grès et les grès ne représentent que 2,8% du matériel céramique de la phase I-A. Les couches argileuses de S 07 n'en ont livré que trois tessons à pâte grise et à noyau beige ou gris foncé (*BR223/0109/00002*, *BR223/0211/00011*, *BR223/0309/00002*). Leur surface est assez rugueuse. Un tesson est couvert sur sa face externe d'une glaçure de couleur brun orangé avec deux traces de coulée d'un engobe ferrugineux de couleur brun violacé (*BR223/0109/00002*). Un autre porte une glaçure salifère sur sa face extérieure (*BR223/0211/00011*). Trois autres tessons proviennent du fossé **US 265** creusé le long de l'aménagement en pierres plates du secteur S 08 (fig. 23). Un fragment de paroi, dont la pâte de couleur beige à noyau rose pâle n'est pas complètement vitrifiée, présente une surface assez granuleuse (*BR223/0262/00002*). La surface extérieure est couverte d'un engobe ferrugineux brun violacé et la face interne d'une glaçure salifère de couleur jaune-orange, témoin de l'utilisation de deux techniques. Un second fragment de paroi, à pâte grise et à noyau orange, porte sur la face externe des coulées d'un engobe ferrugineux brun violacé (*BR223/0262/00003*). Il ne porte aucune trace de glaçure. Enfin, un fond est muni d'un grand pied annulaire festonné (*BR223/0262/00004*, fig. 42). La pâte est gris clair et les surfaces, particulièrement granuleuses, ne portent pas de glaçure²⁹.

Verre

Le verre n'est représenté que par deux petits tessons. Mentionnons un épais morceau de verre plat (ép. 0,5 cm) qui présente des surfaces lisses et deux côtés parfaitement rectilignes (*BR223/0262/00001*). Son mauvais état de conservation ne permet pas d'identifier la couleur originelle du verre.

Métal

Tout comme le verre, le matériel métallique est peu présent dans cette première phase. Nous avons toutefois mis au jour, sous et à côté de l'aménagement en pierres plates du secteur S 08, plusieurs artefacts en fer – deux clous (*BR223/0261/00005*), un fragment pointu (*BR223/0261/00007*) et des fragments ferreux informes (*BR223/0261/00001*), ainsi que de minuscules fragments en alliage cuivreux non identifiables (*BR223/0261/00027*). Les autres secteurs ont livré un fragment de tige en fer plate (*BR223/0222/00001*), un clou en fer plié en angle droit (*BR223/0101/00001*) et un fragment de tige en alliage de cuivre (*BR223/0099/00001*).

Divers

Deux fragments de tuiles ou de carreaux de pavage en terre cuite ont été recueillis dans le secteur S 03 (*BR223/0099/00006*). Leur pâte est rouge à noyau gris et leur surface supérieure est couverte d'une glaçure rouge à légèrement verdâtre.

Phase I-B

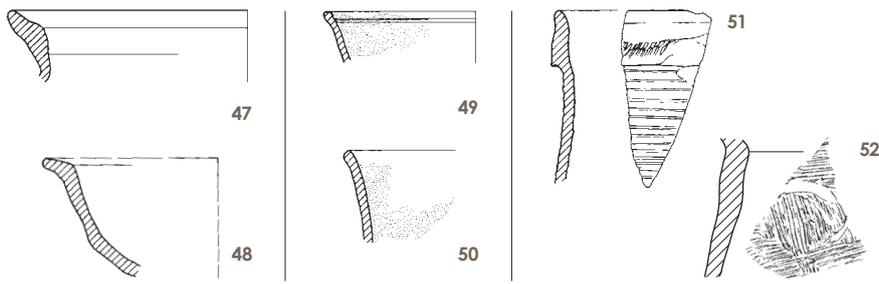
La fosse US 318

Le remblai (**US 70**) de cette hypothétique fosse a livré 64 tessons. Contrairement au matériel de la phase I-A, la céramique rouge et les grès occupent une place bien plus importante. La céramique blanche est quant à elle absente.

Céramique grise

La céramique grise constitue encore la majeure partie du matériel récolté (69,4%). La couleur des pâtes varie du gris clair au gris foncé en passant par le gris-brun. Le noyau est gris clair, gris foncé ou rouge-brun. La sur-

29: DE POORTER, 1995, p. 52, fig. 29, n° 91 ; datation : XIIIb-XIVa.



47-52 Phase I-B : céramique grise (n^{os} 47-48), céramique rouge (n^{os} 49-50), proto-grès et grès (n^{os} 51-52). Éch. 1/3, dessin : M. Quercig.

© MRBC-DMS

53 Fragments de proto-grès et grès de la fosse US 318 de la phase I-B

© MRBC-DMS

54 Fragment d'un proto-grès avec une trame d'un tissu (?) imprimé sur la face interne.

© MRBC-DMS

face est le plus souvent lisse et sableuse, mais certains tessons sont plus granuleux. La majorité des tessons correspondent à de grands ou petits fragments de parois et/ou de fonds. Cinq fonds sont munis de petits pieds pincés (*BR223/0070/00025*, *BR223/0070/00028*, *BR223/0070/00030*, *BR223/0070/00032*, *BR223/0070/00033*). Deux récipients comportent une anse de section ovale. Un pot présente un bord évasé et biseauté vers l'intérieur (*BR223/0070/00031*, fig. 47)³⁰.

Céramique rouge

Le nombre de fragments en céramique rouge connaît une augmentation puisqu'ils représentent environ 17,3% du matériel de la fosse. La pâte est rouge, brun-rouge ou gris-rouge et couverte dans la plupart des cas d'une glaçure plombifère. Cette dernière illustre bien la technique de saupoudrage. Sa couleur varie de l'orange au brun orangé, brun-vert ou vert orangé. La plupart des tessons sont des fragments de parois. Certains d'entre eux présentent une surface extérieure noircie par l'action du feu.

Trois tessons, en céramique fine glaçurée, présentent un bord légèrement épaissi ou droit (*BR223/0070/00015*, fig. 49, *BR223/0070/00017*, *BR223/0070/00036*, fig. 50). Un bord plat épaissi provient d'un récipient à col en entonnoir et à paroi très épaisse (*BR223/0070/00012*). On distingue une glaçure orange sur sa surface extérieure. Une anse de tripode, couverte d'une glaçure plombifère orange, présente un angle assez marqué (*BR223/0070/00019*). Un fragment de pot globulaire montre le départ d'une fine anse de section quadrangulaire (*BR223/0070/00035*). Sa surface externe est couverte d'une glaçure plombifère de couleur rouge-orange à légèrement verdâtre. Enfin, nous avons retrouvé un bord de poêle muni d'une épaisse anse (*BR223/0070/00016*). L'anse est aplatie en oblique et le récipient porte les traces d'une glaçure orange sur ses surfaces internes et externes.

Proto-grès et grès

Le remplissage de la fosse (**US 70**) a livré 17 tessons en proto-grès et en grès, soit 12,3% du matériel récolté (fig. 53). Plusieurs d'entre eux sont fabriqués dans une pâte fine blanche à gris clair avec une glaçure flammée brun clair à orange. Ceux-ci peuvent vraisemblablement être attribués au centre de production de Siegburg (*BR223/0070/00005*). Une anse et un fragment de bord vertical légèrement incliné vers l'extérieur présentent une pâte grise et une glaçure salifère (*BR223/0070/00014*). On note des variantes de gris et de brun sur les deux faces. Il pourrait s'agir d'une cruche dont nous trouvons des types analogues à Langerwehe dans le courant des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles³¹. Nous avons retrouvé un fragment de cruche, également de type « Langerwehe », munie d'un bord en manchette (*BR223/0070/00013*, fig. 51). Ce dernier porte un décor à la molette qui s'interrompt à l'approche du départ d'une anse qui a disparu. La pâte est brun claire à noyau gris et elle n'est pas complète-

30 DIEKMANN, 1997, p. 34, fig. 30, n^o 85 (datation : ^{xiv}^e s.) ; BLANQUART.a.e, 2001, p. 185, fig. 143, n^o 20 (datation : deuxième moitié du ^{xiii}^e s.).

31 HURST e.a., 1986, p. 185, fig. 91, n^{os} 275-277 et p. 187.

32: DE POORTER, 1995, p. 52, fig. 29, n^{os} 86-88 (datation : XIIIb-XIVA) ; DIEKMANN, 1997, p. 35, fig. 31, n^{os} 114, 116-117 (datation : XIV^e s.).

33: DE GROOTE, 2008, deel 1, p. 226, fig. 176; deel 2, pl. 29, nr 1.

ment vitrifiée. La face extérieure et la partie supérieure de la face intérieure sont couvertes d'un engobe ferrugineux de couleur brun violacé. Ce type de cruches se rencontre durant les XIII^e et XIV^e siècles³². Un fragment de paroi, à pâte brune non vitrifiée, porte sur sa surface interne l'empreinte d'un tissu utilisé lors de la réalisation du récipient (BR223/0070/00023, fig. 52-54). Sa surface extérieure est couverte d'un engobe ferrugineux brun violacé.

Plusieurs tessons, de pâte gris foncé à brun ou beige, ne sont pas tout à fait vitrifiés (BR223/0070/00005). Ils contiennent beaucoup de dégraissants de sorte que leurs surfaces sont parfois granuleuses. Ils ne portent ni engobe ni glaçure. Enfin, d'autres fragments à pâte grise sont couverts à l'extérieur d'un engobe ferrugineux. Les surfaces intérieures portent parfois une glaçure salifère (BR223/0070/00005).

Métal

Seuls deux objets en fer, peut-être des clous, ont été récoltés dans la fosse (BR223/0089/00001).

Divers

Plusieurs fragments de pavements et de tuiles en pâte rouge proviennent de cette fosse (BR223/0070/00008, BR223/0070/00018, BR223/0070/00021, BR223/0089/00006). Certains d'entre eux portent une glaçure rouge sur leur face externe.

La fosse US 293

Le matériel provenant de ce fond de fosse, peut-être une latrine, est très fragmentaire. Comme les tessons ont séjourné dans un milieu sableux très humide, à peu près tous présentent d'importantes concrétions sur leur surface. Sur les 57 tessons recueillis, 54 sont en céramique grise, un en céramique blanche, un en céramique rouge et un en grès.

Céramique grise

La majorité du matériel est fabriquée dans une pâte grise. Les teintes sont très variables et vont du gris clair au gris foncé en passant par le gris-brun ou parfois le gris-bleu. La plupart des tessons ont un toucher lisse et sableux, d'autre en revanche ont une surface assez grossière et un toucher rugueux. Il s'agit surtout de fragments de parois. Un tesson présente un petit fond annulaire pincé (BR223/0253/00002). Le seul bord récolté provient d'un bol muni d'un bord oblique évasé et arrondi (BR223/0250/00007, fig. 48). On retrouve un modèle assez similaire à Ename-St-Salvator³³. Il s'agit dans ce cas d'un type de bols assez ancien daté du milieu du XII^e ou du début du XIII^e siècle.

Céramique blanche

Un fragment de paroi en céramique blanche à noyau rose pâle est recouvert sur sa face extérieure d'une glaçure jaune mouchetée de petits points de couleur brun qui lui confèrent un aspect rugueux (BR223/0295/00001).

Céramique rouge

Un fragment de paroi à pâte orangée porte sur sa face externe les traces d'une glaçure plombifère jaune pâle à verte (BR223/0253/00005).

Grès

Nous avons retrouvé un fragment de paroi d'un récipient en grès à pâte grise. Sa face extérieure est couverte d'une glaçure flammée de couleur brun clair qui évoque les productions de Siegburg (BR223/0295/00002).

Divers

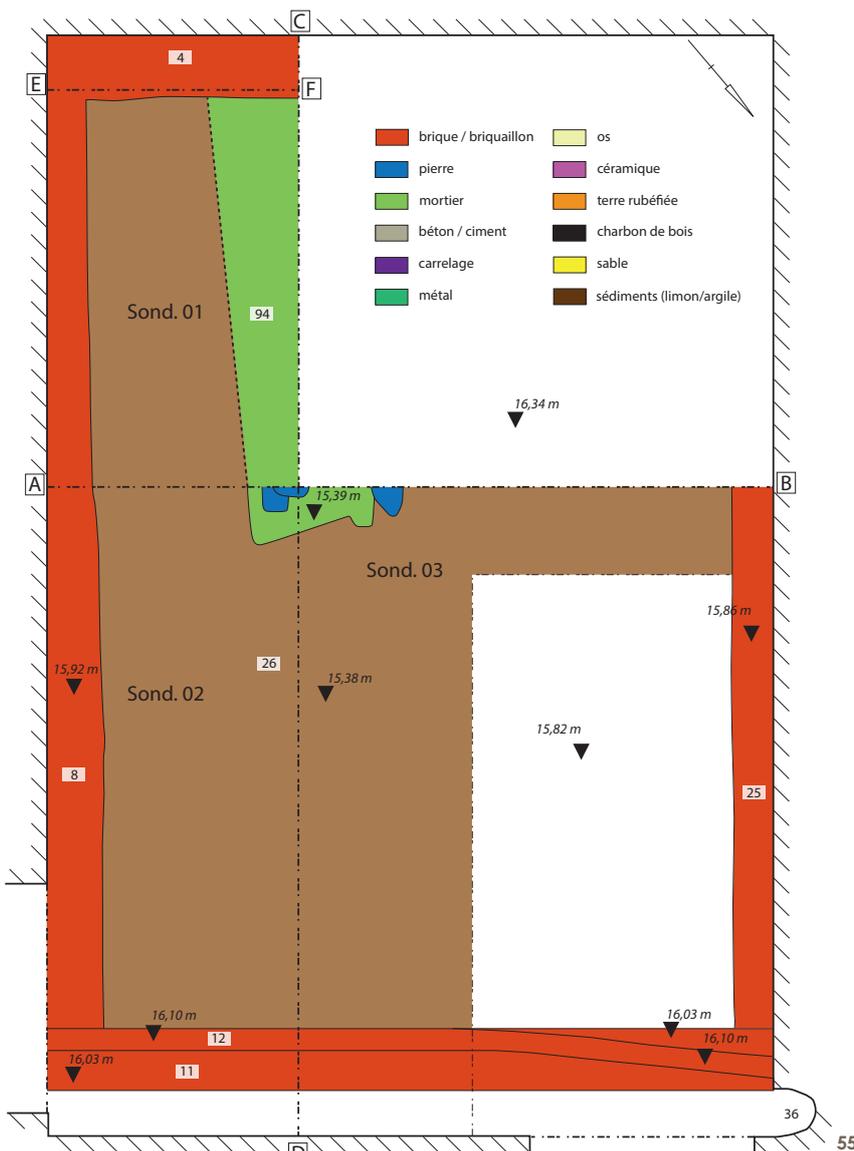
Nous avons enfin récolté plusieurs scories et fragments en fer informes de petits formats (BR223/0250/00001, BR223/0250/00003).

Phase II (xv^e – xvi^e siècle ?)

Phase II-A

On peut attribuer à cette phase les vestiges des premiers bâtiments en matériaux durables. Plusieurs murs, ou fragments de murs, ont été mis au jour dans les secteurs S 01, S 02 et S 04. Leurs fondations ont été creusées dans les couches argileuses de la phase I-A. Les murs sont toutefois trop fragmentaires, ou dégagés sur de trop petites surfaces, pour que l'on puisse reconstituer l'un ou l'autre plan de bâtiment. Ces constructions révèlent sans doute une première parcellisation des terrains.

Dans le secteur S 01, on peut observer les vestiges d'une habitation (fig. 55). À cause de la montée de la nappe phréatique, nous n'avons hélas pu dégager que partiellement en plan les fondations d'un mur (US 94).



55 Plan général avec position des sondages et des coupes dans le secteur S 01, dessin : C. Pion.

© MRBC-DMS

56 Secteur S 01, fondation US 94 partiellement dégagées d'un mur de la phase II-A.

© MRBC-DMS

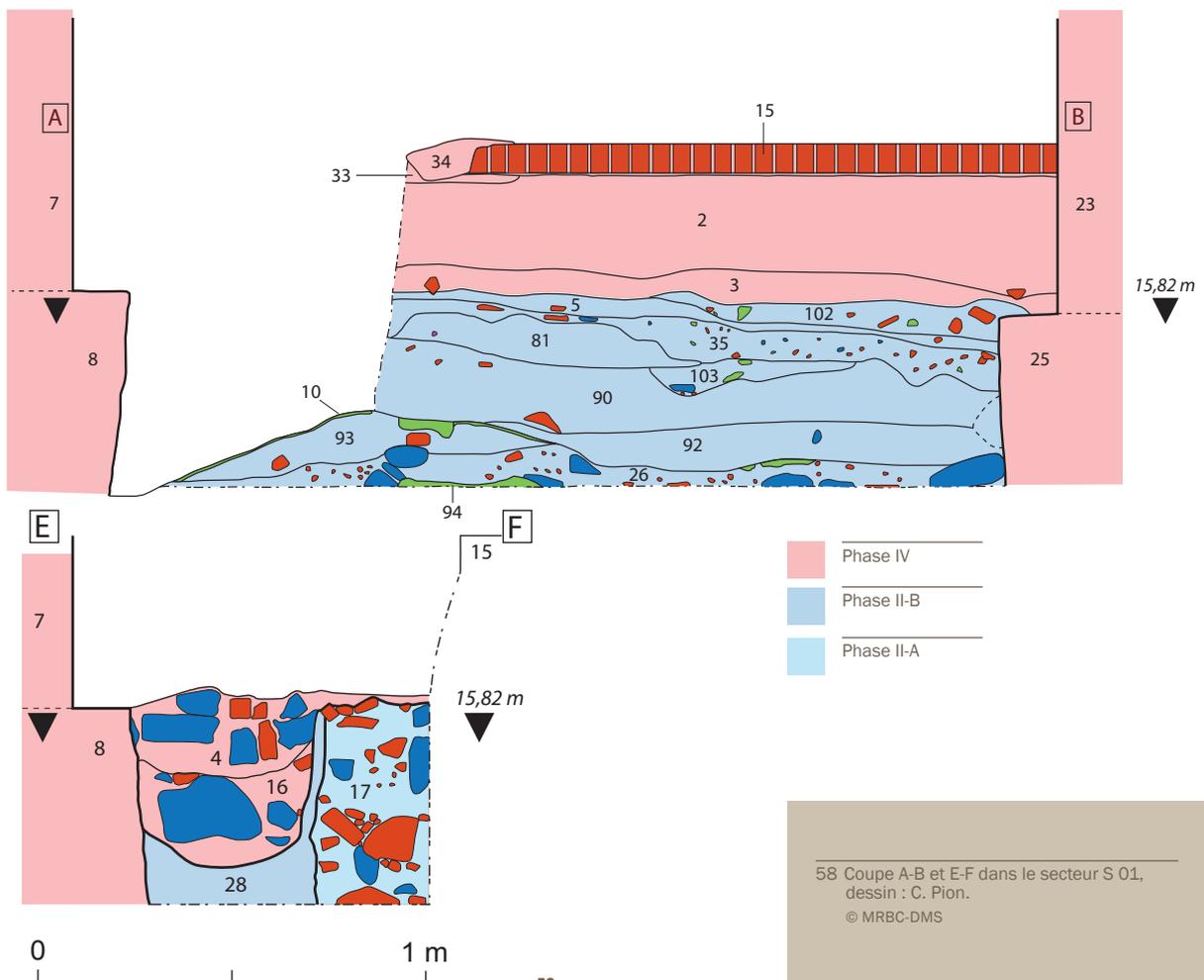
57 Secteur S 02, fondations US 187 et élévation US 63 d'un mur de la phase II-A.

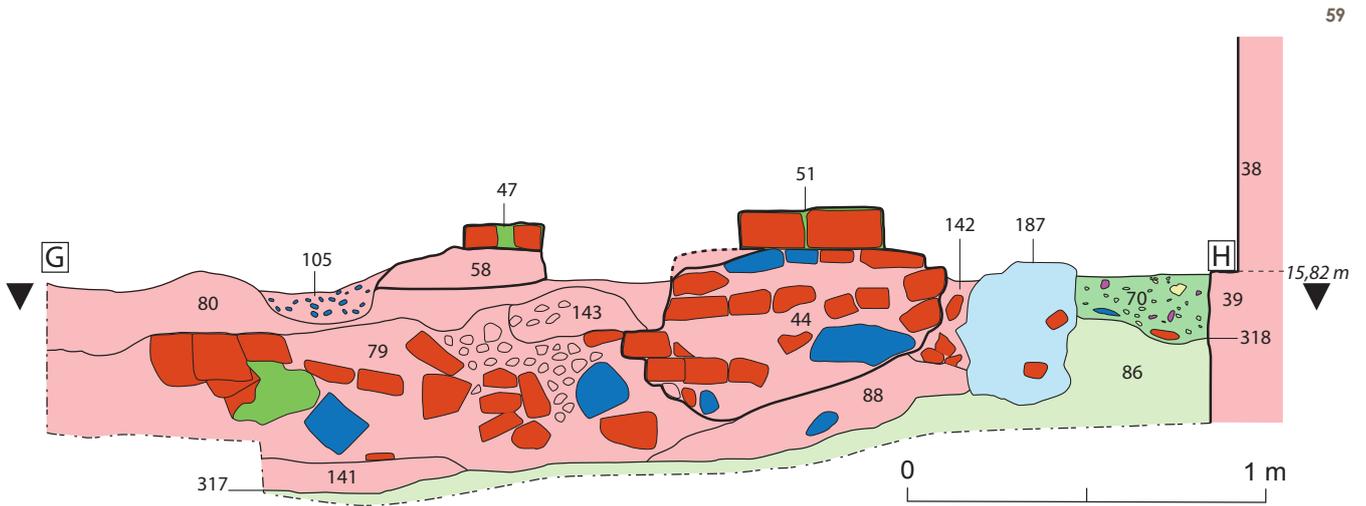
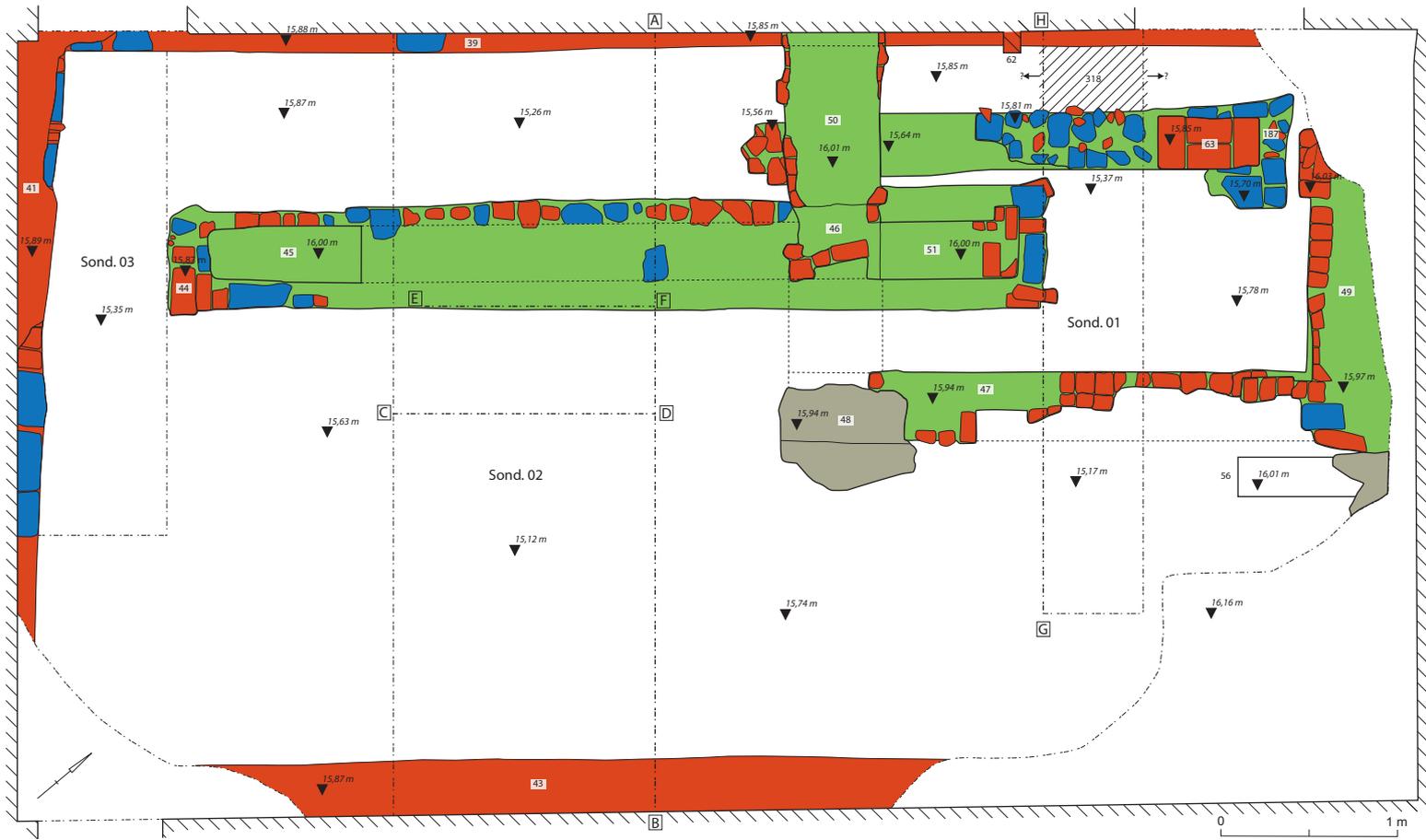
© MRBC-DMS

Son orientation (N/S) suit celle de la rue des Pierres. Il est en effet perpendiculaire à cette dernière. Il ne subsistait qu'une partie des fondations, faites de pierres en grès calcaireux équarries ou non (max. 21x17x10 cm) et liées entre elles par un mortier jaune sableux (fig. 56). La longueur conservée avoisine les 2 mètres. Le mur pourrait toutefois se prolonger au sud car les fondations de murs modernes (**US 4, 16-17**) semblent remployer ce qui subsistait du mur ancien (fig. 58).

Un fragment de mur en brique (**US 63**) a été mis au jour dans la partie septentrionale du secteur S 02, à une altitude de 15,92m (fig. 57-59). Il a été partiellement recoupé par une tranchée (**US 317**) liée à des aménagements modernes. De l'élévation ne subsiste qu'une seule assise de quatre briques de 27x12,5x7,5 cm. Les fondations (**US 187**) ont été dégagées sur une longueur d'environ 3,10 m (fig. 60). Elles sont faites de pierres de calcaire gréseux et de fragments de briques liés au moyen d'un mortier jaune très sableux. Ces fondations sont directement creusées dans l'horizon de « terres noires » (**US 86**) de la première phase. Elles sont larges d'environ 60 cm et conservées sur une profondeur d'environ 40 cm. L'orientation du mur (N/S) pourrait correspondre à celle de l'ancienne *impasse des Pommiers*.

Dans le secteur S 04, nous avons mis au jour les vestiges de deux murs parallèles (fig. 61). Espacés d'1,10 m environ, leur orientation (NE/SO) est perpendiculaire à la rue des Pierres. Le mur occidental (**US 155**) est conservé sous un épais empierrement (**US 154**) jusqu'à une altitude de 15,99 m (fig. 62). La face occidentale est très régulière et appareillée. Elle est recouverte d'un enduit fin soigneusement appliqué. La face orientale présente un plan beaucoup plus irrégulier (fig. 64). Le mur est en effet plus large au sud (41 cm) qu'au nord (28/29 cm). Au sud, on distingue deux phases de construction bien distinctes. La partie supérieure est construite en briques appareillées (26/28x13/14x4,5/5 cm) dont seules 4 assises sont conservées. La partie inférieure s'apparente à des fondations construites en briques et en fragments de briques liés au moyen d'un mortier jaune sableux. Le second mur (**US 156**) est conservé jusqu'à une altitude de 15,82 m environ.





- brique / briquillon
- pierre
- mortier
- béton / ciment
- carrelage
- métal
- os
- céramique
- terre rubéfiée
- charbon de bois
- sable
- sédiments (limon/argile)

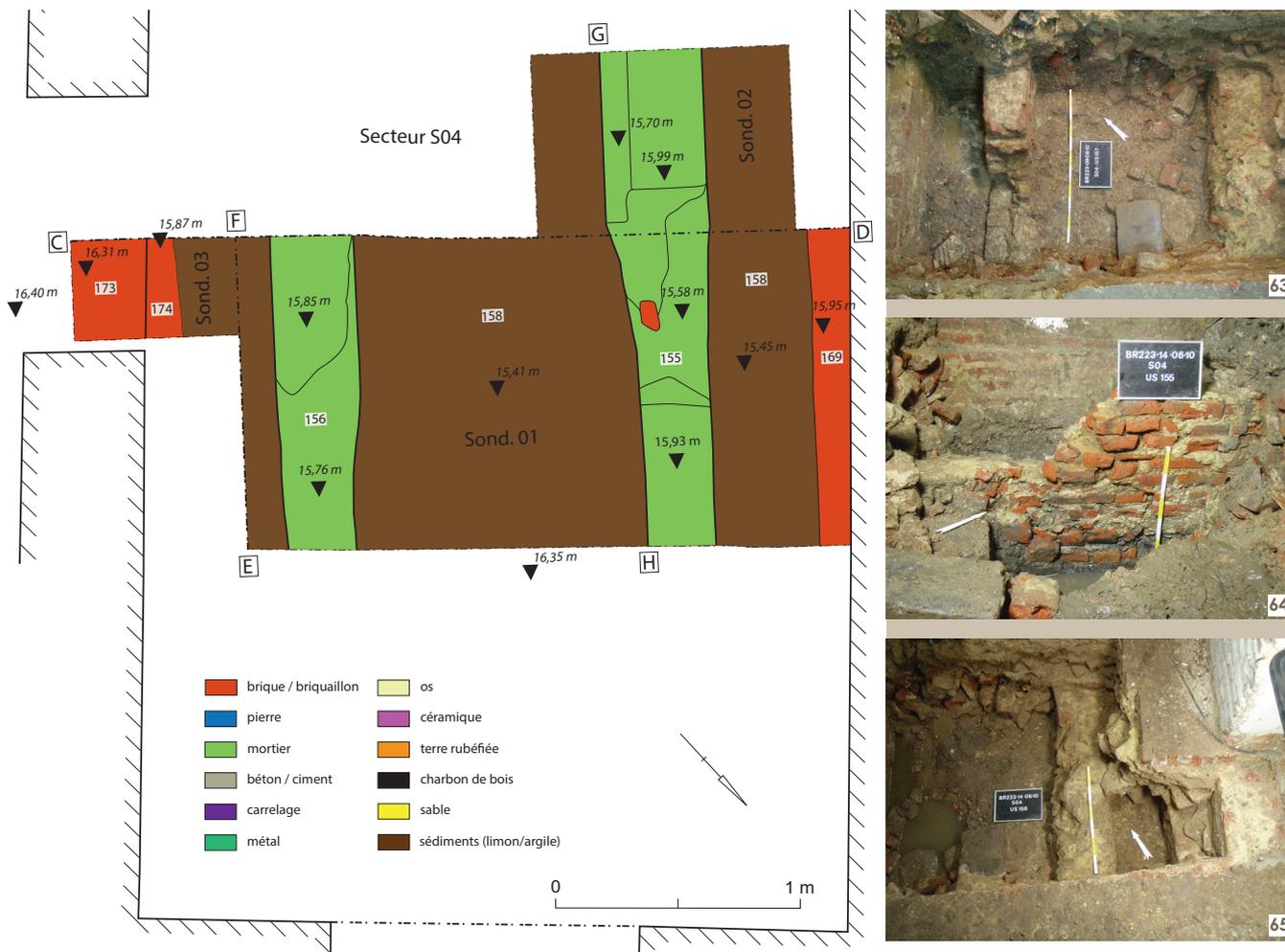
- Phase IV
- Phase II-B
- Phase I-B
- Phase I-A

59 Plan général avec position des sondages et des coupes dans le secteur S 02, dessin : C. Pion.

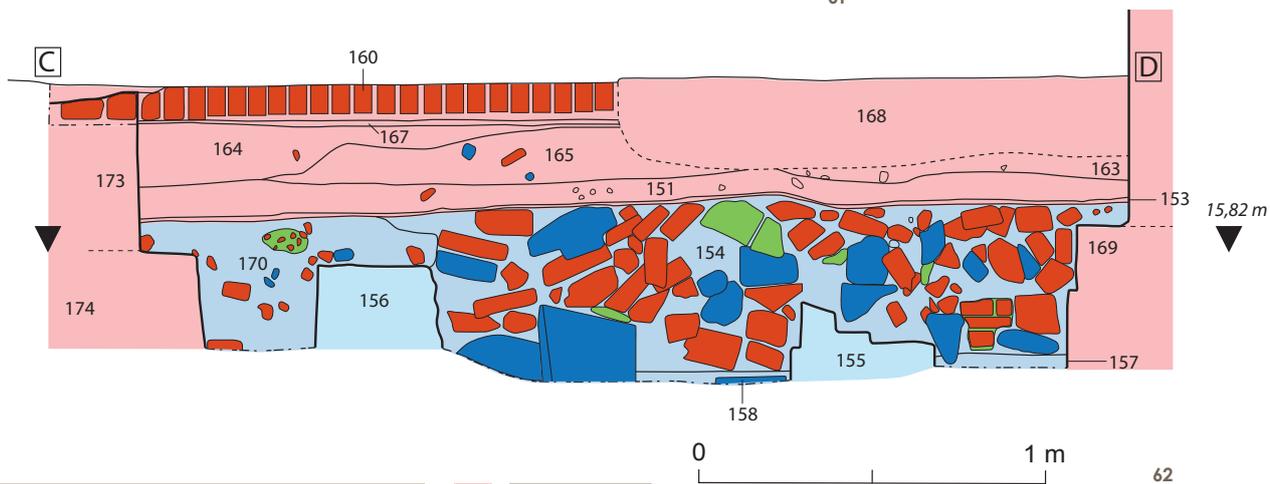
© MRBC-DMS

60 Coupe G-H dans le secteur S 02. dessin : C. Pion.

© MRBC-DMS



61



62

61-62 Plan des sondages et des coupes du secteur S 04, coupe C-D, dessin : C. Pion. © MRBC-DMS

63 Secteur S 04, murs US 155 et 156 de la phase II-A. © MRBC-DMS

64 Secteur S 04, élévation du mur US 155 de la phase II-A. © MRBC-DMS

65 Secteur S 04, mur US 156 de la phase II-A. © MRBC-DMS

- Phase IV
- Phase II-B
- Phase II-A

Il est beaucoup moins soigné que le précédent (fig. 65). Il pourrait s'agir de fondations construites au moyen de pierres et de morceaux de briques liés par du mortier jaune très sableux. La face occidentale est irrégulière alors que la face orientale est rectiligne et partiellement lissée. La profondeur des deux murs n'a pas pu être estimée en raison de la montée de la nappe phréatique. Il est difficile, en raison de la petite surface du sondage, de déterminer si ces murs font partis d'un même édifice.

Phase II-B

À la phase II-B, les constructions de la phase II-A furent en grande partie démontées et le niveau du sol plus ou moins égalisé.

Dans les trois premiers secteurs, les couches de la première phase semblent avoir été arasées, alors que les niveaux de circulation ont tendance à remonter. En effet, dans le secteur S 02, un réseau de bioturbations est particulièrement bien visible dans la partie sommitale des couches argileuses de la phase I-A. Cet indice suggère que l'on était proche de la surface mais que l'horizon de « terres noires » a été raboté³⁴. Une épaisse couche de remblai est alors déposée sur toute la surface. Elle se compose d'au moins deux phases principales (fig. 66). Un premier remblai d'épaisseur variable (entre 4 et 36 cm) recouvre les couches argileuses arasées de la phase I-A et les murs de la phase II-A. Il se compose de mortier jaune sableux, de briques³⁵ parfois liées au mortier, de pierres dont certaines sont sculptées et de petites poches limoneuses de couleur brune. Dans le secteur S 01, ce remblai (**US 26**) présente davantage de mortier et sa partie supérieure est plus compacte, laissant suggérer qu'il s'agirait d'un ancien niveau de circulation (fig. 67)³⁶. Dans les secteurs S 02 et S 03, ce remblai était séparés des couches sous-jacentes par une fine couche de mortier (**US 108, 135**) assez solide de couleur beige (ép. < 1 cm). Le remblai est ensuite recouvert d'un épais paquet constitué d'une alternance de couches de limon et d'argile d'épaisseurs variables. Souvent très compactes, elles contiennent des petits ou grands fragments de briques, des pierres, des fragments d'ardoises, des inclusions ou poches de mortiers, de nombreux charbons de bois et du matériel céramique et osseux assez varié. La couleur de ces couches varie du brun ou gris clair au brun ou gris foncé. Certaines couches présentent un aspect verdâtre en raison de la présence de phosphate³⁷. Ces couches pourraient être identifiables à un horizon de « terres noires »³⁸.

Nous proposons également de placer dans cette phase II-B le remblai (**US 154**) du secteur S 04 (fig. 62 et 67) qui recouvre les murs **US 155** et **156** et comble l'espace entre ceux-ci. Il est assez différent de celui des trois premiers secteurs et il n'a livré aucun matériel archéologique permettant une attribution chronologique fiable. Il s'agit d'un empierrement d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur, très meuble et composé essentiellement de briques de différents formats³⁹, d'éléments de pavement en terre cuite (13,5x13,5x2,5 cm) ou en pierre (33x33x7 cm ; 21x16,5x5 cm), de moellons de calibres divers, d'éléments en pierre sculptés dont certains appartenaient à des fenêtres à croisée, de gros morceaux de mortier, d'un fragment de plaquage en marbre et d'un morceau de stuc mouluré⁴⁰. Dans la partie sommitale de ce remblai, on retrouve une fine couche de mortier (**US 153**) sur la totalité du sondage (ép. ≥ 1 cm environ).



66 Secteur S 03 : détail du profil A-B. Sur les niveaux argileux inférieurs (phase I-A), on distingue les deux niveaux qui composent le remblai de la phase II-B.
© MRBC-DMS



67 Secteur S 04, détail du profil A-B.
© MRBC-DMS

68 Fragment de céramique peinte de la phase II-B
© MRBC-DMS

69 Fragment de céramique grise décorée de lignes ondulées de la phase II-B.
© MRBC-DMS

34: Y. Devos, communication personnelle.

35: Les formats de briques sont assez variés :
25/27x12/13,5x4,5/5 cm ;
17/19x8x4/5 cm ;
20,5x8,5/10x5 cm ;
15,5x7,5x4 cm.

36: Y. Devos, communication personnelle.

37: Y. Devos, communication personnelle.

38: Y. Devos, communication personnelle. Des prélèvements

ont été réalisés dans le secteur S 01.

39: Nous avons rencontré plusieurs formats de briques bien distincts : 25x12x5 cm ; 20x10x5 cm ; 13,5x6,5x3 cm ; 17x7/7,5x4,5 cm, ou encore 18x8x6 cm.

40: Nous avons prélevé un échantillon des différents types de matériaux de construction rencontrés dans ce remblai (154-1 à 9, 12 à 15, 17, 19, 22 et 24).

Très compacte, elle forme une sorte de chape, isolant les niveaux inférieurs des aménagements modernes de la phase IV. Entre les deux, on ne retrouve pas l'épais niveau de terres limoneuses et argileuses observé dans les secteurs S 01, S 02 et S 03.

Description et étude du matériel archéologique

Phase II-B

Le matériel de cette phase provient essentiellement des couches argileuses et limoneuses qui composent le remblai de la phase II-B. Si la céramique grise domine encore largement le répertoire (154 tessons), on note une progression significative de la céramique rouge (48 tessons) et de récipients plus luxueux en proto-grès et en grès (17 tessons). Un nouveau groupe fait son apparition : la majolique (3 tessons). La céramique blanche est moins présente (16 tessons) alors que la céramique très décorée a presque définitivement disparu et revêt probablement un caractère résiduel (1 tesson).

Céramique peinte

Un fragment de paroi à pâte fine, de couleur beige à rose clair, est décoré d'engobe rouge-brun sur sa face externe (BR223/0089/00010, fig. 68 et 70). Ce type de décors rappelle les céramiques de type Pingsdorf, généralement datées des ^x^e, ^{xi}^e et ^{xii}^e siècles⁴¹.

Céramique grise

La céramique grise constitue à nouveau la plus grande partie du matériel. La teinte des pâtes varie du gris clair au gris foncé ou au rouge-brun. La plupart des tessons ont un toucher lisse et sableux, voire granuleux. D'autres, en revanche, ont une surface plus rugueuse. La majorité des tessons recueillis sont des fragments de parois qui présentent parfois une partie d'un fond plat ou muni de pieds pincés. Un fond annulaire plat montre à l'intérieur des traces de tournage très marquées (BR223/0117/00004). Il a été perforé d'un trou circulaire de 0,5 cm de diamètre. Un pied de tripode présente une surface brûlée à l'intérieur (BR223/0027/00008). Plusieurs grandes ou petites anses présentent une section circulaire ou ovale. L'une d'entre elles (BR223/0114/00023) est posée sur le bord d'un pot dont les surfaces sont couvertes d'un engobe blanc sur lequel est appliquée une glaçure de couleur brun-vert. La partie supérieure d'un pot globulaire (BR223/0116/00006, fig. 71) – muni d'un col en entonnoir et d'un bord arrondi – s'apparente à des exemplaires datés de la deuxième moitié du ^{xiii}^e ou de la première moitié du ^{xiv}^e siècle⁴². Les bords recueillis sont très fragmentaires et peuvent être en manchette (BR223/0114/00016), épaissis et biseautés à l'intérieur (BR223/0114/00018) ou légèrement évasés et épaissis (BR223/0115/00008). Un tesson, probablement d'un bol ou d'une écuelle, présente un bord en bandeau et un col largement évasé avec une rupture du profil à l'épaule (BR223/0113/00007). Ce type se rencontre durant le ^{xiv}^e siècle⁴³. Plusieurs bords très évasés appartiennent à des pots qui montrent une rupture du profil entre l'épaule et le col (BR223/0083/00006, fig. 72, BR223/0114/00014, BR223/0150/00003, fig. 73). Enfin, mentionnons un bord rond d'un pot probablement globulaire à pâte gris clair et à noyau gris foncé dont les surfaces internes et externes sont très rugueuses (BR223/0009/00010, fig. 74). Nous avons mis au jour l'extrémité d'un manche creux, provenant probablement d'une poêle (BR223/0061/00005, fig. 75). Il présente un bord droit évasé. Ce type de casseroles se rencontre durant le ^{xiii}^e siècle et disparaît quasiment au siècle suivant⁴⁴. Avec seulement deux tessons, les décors sont relativement rares (fig. 69). Une écuelle munie d'un bord en bandeau est décorée d'une ligne ondulée incisée dans la partie supérieure du col (BR223/0114/00013, fig. 76). Un fragment de paroi comporte sur sa surface extérieure un décor de trois lignes incisées ondulées dont deux sont parallèles (BR223/0032/00007, fig. 69 et 77).

Céramique blanche

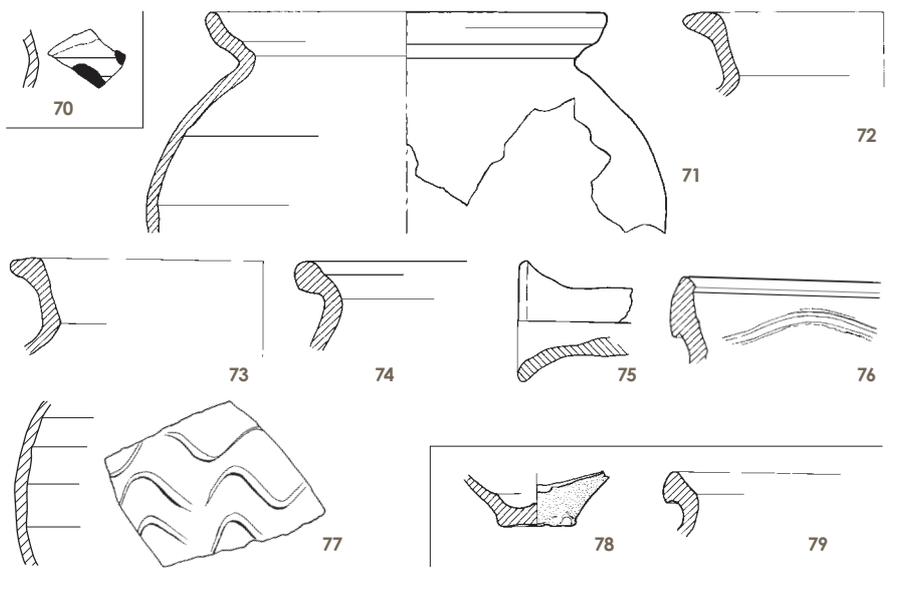
Les différentes couches ont livré 16 tessons de céramique blanche. La pâte est généralement blanc-beige à rose clair. Parmi ceux-ci figure un petit fond plat, en pâte rose clair. On distingue de nettes traces de tournage à l'intérieur et, sur la face extérieure du fond, les traces de la ficelle ayant servi à détacher l'objet du tour

41: Voir, entre autres, DE GROOTE, 2008, p. 312-325 et DE POORTER, 1995, p. 145.

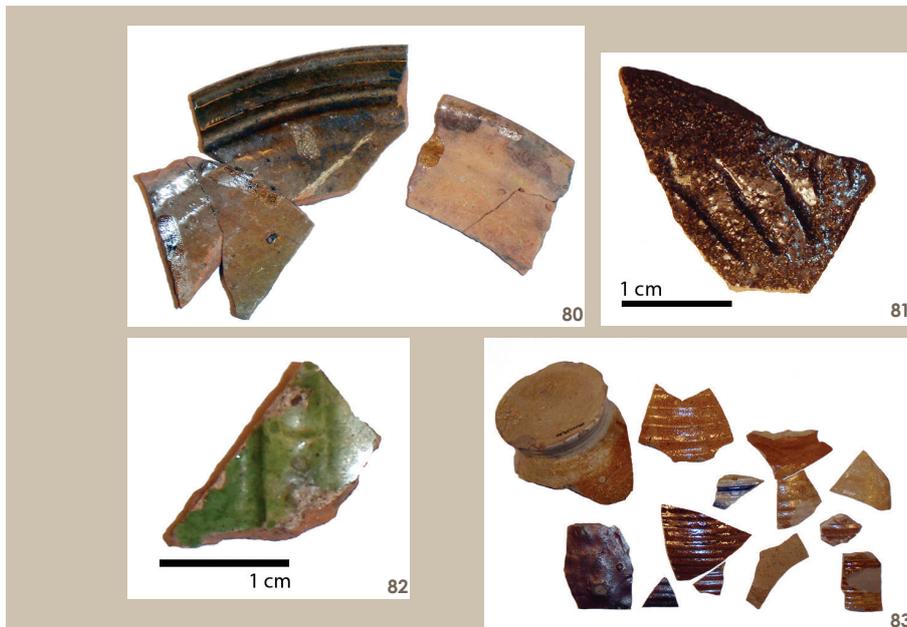
42: DE POORTER, 1995, p. 53, fig. 31, n^{os} 10-13 ; datation : XIIIb-XIVa.

43: De Poorter, 1995, p. 49, fig. 24, n^{os} 5-12 ; datation : XIIIb-XIVa.

44: DE GROOTE, 2008, p. 252, fig. 198.



70-79 Phase II-B : céramique peinte (n° 70),
céramique grise (n°s 71-77), céramique
blanche (n°s 78-79). Éch. 1/3, dessin :
M. Quercig.
© MRBC-DMS



80 Fragments de céramique rouge de la
phase II-B.
© MRBC-DMS

81 Fragment de céramique rouge décorée
d'incisions de la phase II-B.
© MRBC-DMS

82 Fragment de céramique très décorée de
la phase II-B.
© MRBC-DMS

83 Fragments de proto-grès et grès de la
phase II-B.
© MRBC-DMS

(BR223/0152/00004, fig. 78). La face externe est couverte d'une glaçure brun-orange. Mentionnons également un fragment de cruche avec un col sinueux surmonté d'une lèvre évasée et souligné d'une baguette externe (BR223/0082/00007). Des formes semblables existent en céramique grise au xv^e siècle⁴⁵. Un bord, à noyau gris clair, présente un profil en croissant et une surface externe granuleuse (BR223/0089/00008, fig. 79). Il est assez proche d'un bord mis au jour au quartier des Riches-Claires et daté du xiii^e ou de la première moitié du xiv^e siècle⁴⁶. Un petit fragment de panse présente sur ses faces intérieures et extérieures une glaçure plombifère dont l'aspect moucheté a été produit par l'ajout de cuivre (BR223/0009/00007). Ce type de couverte rappelle celui des céramiques blanches produites à Langerwehe entre le xiv^e et le dernier quart du xv^e siècle⁴⁷. Un fragment d'anse circulaire, à pâte blanche et à noyau rose, présente une glaçure jaune sur sa partie extérieure (BR223/0009/00009). Les autres tessons sont des fragments de panses à pâte blanche et rose pâle dont les surfaces externes sont tantôt couvertes d'une glaçure jaune à orange clair (BR223/0089/00004), tantôt d'une glaçure jaunâtre à verdâtre.

45: DEGRÉ, 1995, p. 87,
fig. 64, n°s 155-157 ;
datation : XVa-XVb.

46: DE POORTER, 1995,
p. 47, fig. 22, n° 35 ;
datation : XIII-XIVa.

47: GAIMSTER, 1997,
p. 186.

48: DEGRÉ, 1995, p. 98.

49: BLANQUART e.a., 2001, p. 198, fig. 155, n° 89 et p. 220.

50: BLANQUART e.a., 2001, p. 152, fig. 112, n° 82-89.

51: DE POORTER, 1995, p. 94, fig. 71, n° 41-44 ; datation : XVI^e-1627 (?).

52: Il pourrait s'agir d'un décor à la molette du type 3 (RAD3) défini par K. De Groote (De Groote, 2008, p. 188-191, tabl. 27 ; datation : 1175-1300). Voir aussi, DE POORTER, 1995, p. 51, fig. 28, n° 79-81 (datation : XIII^e-XIV^e).

53: BLANQUART e.a., 2001, p. 82, fig. 57, n° 46-48 ; datation : XVI-XVII^e.

54: BLANQUART e.a., 2001, p. 82, fig. 57, n° 41. (XIV-XVI^e s.).

Céramique rouge

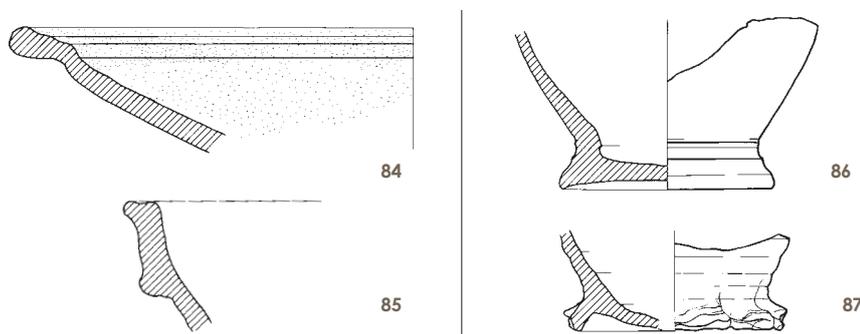
La céramique rouge est beaucoup plus présente dans cette deuxième phase que dans la première (48 tessons). La pâte est rouge, brun-rouge ou gris-rouge ou encore orange à noyau brun-gris. Elle est couverte dans la plupart des cas d'une glaçure plombifère sur sa face externe et/ou interne. Certains tessons illustrent bien la technique du saupoudrage (par ex. BR223/0061/00004). La couleur de la glaçure varie de l'orange au brun orangé, brun-vert ou encore vert orangé ou vert-olive. De nouveau, la majeure partie du matériel récolté correspond à des petits ou grands fragments de parois, tantôt très fins tantôt plus épais. Certains d'entre eux présentent une surface extérieure noircie par l'action du feu. Deux pieds proviennent probablement de tripodes. Le premier porte une glaçure de couleur brun-rouge, partielle à l'extérieur et homogène à l'intérieur (BR223/0154/00023). Le second ne porte que quelques traces d'une glaçure appliquée avec la technique du saupoudrage (BR223/0096/00006). Notons que les tripodes en céramique rouge glaçurée deviennent très courant à partir de la seconde moitié du XIV^e siècle⁴⁸. On notera la présence d'une assiette en pâte rouge et à glaçure plombifère brun-vert (BR223/0082/00008, fig. 80, et 84). Le bord est épaissi et arrondi. Un exemplaire assez similaire a été retrouvé à la rue de Dinant à Bruxelles dans un contexte daté de la deuxième moitié du XVI^e siècle⁴⁹. Notre exemplaire était associé à un albarello en majolique lustrée daté du milieu du XV^e siècle. Un fond en céramique rouge et à noyau gris présente un pied pincé (BR223/0114/00012). Sa glaçure rouge recouvre l'intérieur et partiellement l'extérieur. Un bord en bandeau muni d'une saillie, en pâte rouge peu cuite et très friable, provient peut-être d'une écuelle (BR223/0117/00005, fig. 85). Il porte à l'intérieur de très légères traces d'une glaçure brune à vert foncé. On peut comparer notre exemplaire avec des écuelles mises au jour à Bruxelles, rue du Vieux-Marché-aux-Grains, dans des contextes datés de la deuxième moitié du XVI^e siècle⁵⁰, ou encore dans le quartier des Riches-Clares à la même période⁵¹. Un petit fragment de paroi est décoré de petites incisions parallèles sur une glaçure brun-vert (BR223/0114/00009, fig. 81).

Céramique très décorée

Nous avons retrouvé un très petit tesson en pâte rouge qui pourrait provenir d'un récipient très décoré (BR223/0114/00005). Il s'agit d'un fragment de paroi sur laquelle a été appliqué un cordon en barbotine blanche. Ce dernier est très légèrement festonné et recouvert d'une glaçure plombifère vert-olive sur un engobe blanc (fig. 82). Ce type de décors se rencontre surtout à la fin du XII^e et durant le XIII^e siècle⁵².

Proto-grès et grès

La majorité des grès de cette phase sont réalisés dans une pâte grise à gris foncé ou, plus rarement, beige (fig. 83). Certains d'entre eux sont couverts d'un engobe ferrugineux. D'autres, plutôt des cruches et des gobelets, portent une glaçure salifère de couleur grise à brun clair. Un fond concave de type « Raeren » présente une glaçure salifère sur ses deux faces et un engobe brun clair à l'extérieur avec des traces de coulées sur la panse (BR223/0037/00010, fig. 86)⁵³. Un fond annulaire festonné, également de type Raeren, présente un engobe beige à l'intérieur et une glaçure salifère grise à l'extérieur (BR223/0114/00021, fig. 87)⁵⁴. Un petit fragment de paroi porte un décor bleu cobalt à l'extérieur (BR223/0009/00008). Un autre fragment de paroi provient sans doute d'une bouteille à panse carrée (BR223/0009/00004). Un tesson à pâte gris-beige n'est pas tout à fait



84-87 Phase II-B : céramique rouge (n° 84-85), grès (n° 86-87), majolique (n° 46). Éch. 1/3, dessin : M. Quercig. © MRBC-DMS

88 Fragments de majolique de la phase II-B. © MRBC-DMS



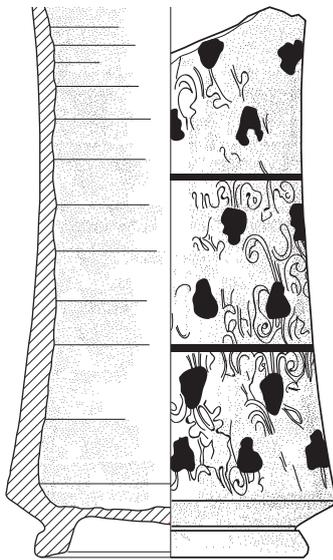
vitriifié (BR223/0114/00007) et ses dégraissants, particulièrement épais, lui confèrent une surface rugueuse. Il ne porte ni trace d'engobe, ni trace de glaçure.

Majolique

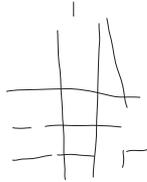
Absente dans les phases antérieures, la majolique fait son apparition dans la phase II-B. Deux petits fragments de parois sont décorés sur leur face externe de motifs floraux peints en bleu sur fond blanc (BR223/0064/00004, BR223/0114/00030, fig. 88).

Dans le secteur S 02, nous avons mis au jour les restes d'un *albarello* en majolique lustrée de style hispano-mauresque (BR223/0037/00014 et 15, fig. 89)⁵⁵. Il a presque pu être remonté dans sa totalité. Seule manque la partie supérieure. La pâte est de couleur ocre clair et l'émail est blanc. Le décor bleu cobalt a été appliqué en dessous de l'émail (fig. 90). Il se compose de trois registres séparés par une bande horizontale. Chaque registre comporte une double chaîne de feuilles de lierre présentées dans un sens et dans l'autre. La totalité

55: Nous remercions ici Claire Dumortier (MRAH) pour l'identification de notre exemplaire ainsi que pour les pistes de recherches qu'elle nous a fournies.



89



90

91



92



93



94



95

89 Phase II-B : majolique. Éch. 1/3, dessin : M. Quercig.
© MRBC-DMS

90 *Albarello* en majolique lustrée de la phase II-B.
© MRBC-DMS

91 Détail du lustre partiellement visible.
© MRBC-DMS

92 Détail des traits incisés sur le fond.
© MRBC-DMS

93 Hugo van der Goes, *Triptyque Portinari*, 1473-1482 (?), détail d'un *albarello* en majolique lustrée.
© GALERIE DES OFFICES, FLORENCE

94 *Albarello* en majolique lustrée. Milieu du x^e siècle, Manises.
© MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BILBAO (NR. INV. 82/1448).

95 Codex du Maître de Marie de Bourgogne, vers 1477-1490, détail d'un *albarello* en majolique lustrée.
© OXFORD, BODLEIAN LIBRARY.

56: En lumière rasante, il est possible de distinguer les reflets métalliques du lustre. M. Quercig, que nous remercions chaleureusement pour son travail de qualité, est parvenu à retranscrire une partie de ce décor sur le dessin.

57 Voir, par exemple, MARTINEZ CAVIRÓ, 1991, p. 166, fig. 169 ; Valencia-Vlaanderen, 1997, p. 172-173.

58 Valencia-Vlaanderen, 1997, loc. cit.

59: Valencia-Vlaanderen, 1997, p. 63.

60: DE GROOTE, 2008, p. 385. En notes 1012 et 1013, l'on trouvera mention de la bibliographie relative à la problématique des *albarelli* d'inspiration espagnole.

de la surface est rehaussée d'un décor lustré, à l'origine de couleur dorée, qui a presque totalement disparu (fig. 91)⁵⁶. De ce dernier, on peut encore distinguer des motifs floraux réalisés très librement. On s'aperçoit ainsi que les feuilles bleues alternaient avec des feuilles jaunes, créant un rythme dans les couleurs. La partie supérieure du pied est soulignée par une légère bande de couleur bleue. Le fond présente plusieurs traits incisés parallèles et perpendiculaires qui correspondent peut-être à une marque de fabrication (fig. 92).

Les productions de majoliques hispano-mauresques proposent, vers le milieu du XV^e siècle et dans la seconde moitié de ce siècle, des formes et des décors très similaires à notre exemplaire. Les *albarelli* présentent souvent des décors dans lesquels les feuilles de lierre de couleur bleue alternent avec leurs analogues dorés⁵⁷. Dans le triptyque *Portinari* (vers 1473-1482), le peintre Hugo van der Goes a représenté avec soin un *albarello* – utilisé ici comme vase à fleur – répondant à ce schéma décoratif (fig. 93). Ce qui surprendra, ce sont les proportions assez trapues de ce vase. Le nôtre, bien qu'amputé de sa partie supérieure, ne mesure pas moins de 22,2 cm. On est alors plus proche d'un exemplaire du Musée des Beaux-Arts de Bilbao (H. 28 cm) daté du milieu du XV^e siècle (fig. 94)⁵⁸. Le décor est toutefois assez éloigné du nôtre. C'est finalement dans les sources iconographiques que nous avons trouvé l'exemplaire le plus apparenté à celui de Bruxelles. Dans une enluminure du Maître de Marie de Bourgogne (1477-1490), l'artiste ganto-brugeois a illustré dans les marges une série d'éléments de vaisselle luxueuse⁵⁹. Parmi ceux-ci figure un *albarello* en majolique lustrée qui fait échos à notre exemplaire tant au niveau des proportions qu'au niveau du décor (fig. 95). On retrouve les trois registres de double chaîne de feuilles bleues et le décor lustré d'inspiration florale réalisé très librement sur toute la surface du vase. Notons enfin que les *albarelli* de grands formats, dont la hauteur peut atteindre 32 cm, sont parfois considérés comme des productions anversoises, inspirées des modèles espagnols⁶⁰. Il est donc difficile d'affirmer la provenance de notre exemplaire. Quoiqu'il en soit, ces pots à pharmacie devaient revêtir un caractère luxueux.

Verre

Nous avons retrouvé plusieurs fragments de verre de petites dimensions dont certains sont en très mauvais état de conservation. Il peut s'agir de fragments de parois de récipients ou de verres plats (BR223/0027/00003, BR223/0089/00007, BR223/0113/00002, BR223/0115/00006). Les couleurs sont variées : vert, jaune verdâtre ou incolore.

Fer

Nous avons mis au jour plusieurs objets en fer mal conservés qui nécessiteraient une restauration et/ou une radiographie pour permettre d'identifier leur fonction d'origine. Nous trouvons toutefois de longues tiges et des clous de formats variés (BR223/0027/00002, BR223/0030/00002, BR223/0035/00001, BR223/0037/00002, BR223/0111/00005). Un seul objet en alliage de cuivre, malheureusement très mal conservé, a été retrouvé (BR223/0114/00004).

Divers

Plusieurs fragments de tuiles ou de carreaux de pavement en céramique rouge portent une glaçure incolore ou verte sur leur face supérieure (BR223/0030/00004, BR223/0111/00002, BR223/0115/00001, 4 et 5). Une tuile (?) en céramique rouge, sans glaçure, a été percée avant la cuisson à l'aide d'un outil de section carrée (BR223/0082/00006). Un morceau d'enduit lissé porte peut-être les traces d'une peinture blanche (BR223/0111/00002). Mentionnons enfin une bille en pierre d'un diamètre d'1,8 cm (BR223/0114/00006).

Phase III

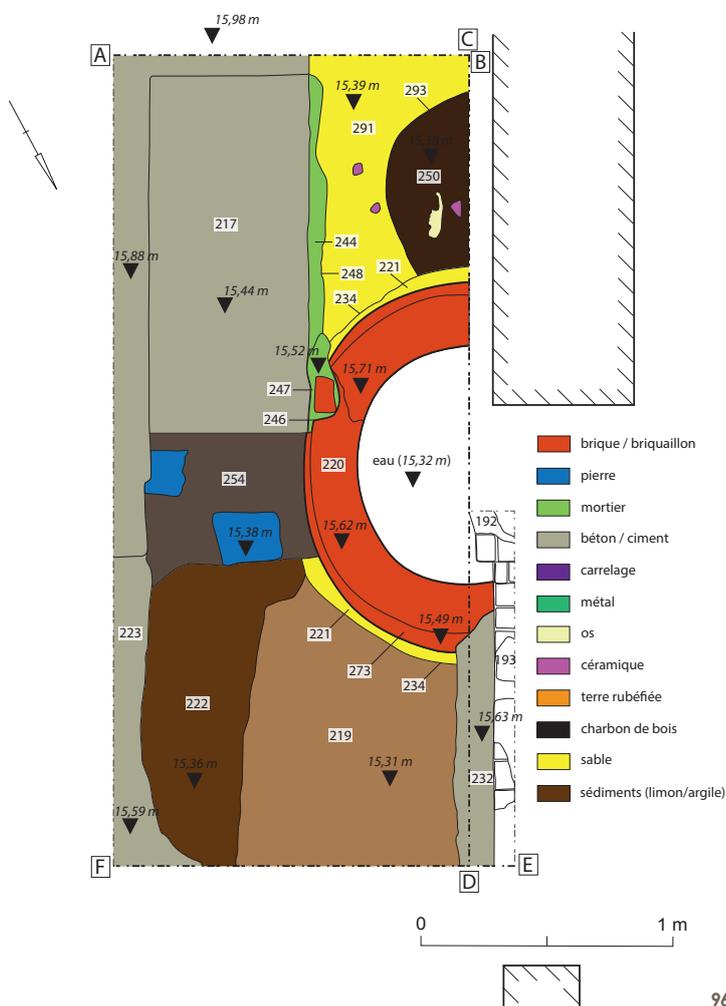
Nous avons attribué à cette troisième phase la construction d'un puits dans le secteur S 06 qu'il ne nous a pas été possible de dater avec précision. Il recoupe les niveaux de la première phase et il est partiellement intégré dans les aménagements de la quatrième et dernière phase.

Dans ce secteur S 06, la coupe stratigraphique révèle que les couches de la phase I-A et la fosse **US 293** (fig. 96) ont été arasées et recouvertes par une succession de couches limoneuses et/ou sableuses. L'absence de matériel archéologique ne permet pas d'attribuer ces couches à une phase chronologique précise. Quoiqu'il en soit, elles sont recoupées par une tranchée de fondations (**US 234**) liées à la construction d'un puits en briques (**US 273**) d'un diamètre interne de 94 cm (fig. 97-98). Cette tranchée, comblée par du sable gris (**US 221**), n'a livré aucun matériel. Refermé à l'origine par un bouchon en pierre (**US 231**)⁶¹, le puits était encore rempli d'eau. Nous l'avons vidé au moyen d'une pompe sur une profondeur d'1,80 m, à un niveau où apparaissaient des décombres a priori modernes (planches en bois, briques, pierres, etc.). Il n'a cependant pas été possible d'estimer la profondeur maximale du puits⁶². La structure est arasée à une altitude de 15,68 m et le niveau de l'eau apparaît à 15,32 m. Le cuvelage en brique rouge de grands formats (27x12,5x6 cm en moyenne) a été observé sur une hauteur d'1,77 m. La margelle du puits (**US 220**) est construite en briques maçonnées plus petites (20x10x5 cm) qui ont été ajoutées ultérieurement – probablement au XIX^e siècle comme le laissent suggérer la nature du mortier ainsi que le format et le matériau des briques (fig. 98). Le puits pourrait donc avoir été utilisé jusqu'à cette période, moment où la distribution de l'eau courante se met en place à Bruxelles⁶³. En 1919, le puits n'apparaît plus sur un plan annexé à une demande de permis de bâtir (cfr. phase IV).

61: Une partie du bouchon était encore en place au moment de la fouille.

62: Nous n'avons pas obtenu l'autorisation de descendre à l'intérieur.

63: DIEKMANN, 1997, p. 27.



96 Plan du sondage et du puits dans le secteur S 06, dessin : C. Pion.

© MRBC-DMS

97-98 Secteur S 06, puits US 273 et détail de la margelle de la phase III.

© MRBC-DMS



64: Archives de la Ville de Bruxelles (TP 28439).

Phase IV (XIX^e – XX^e siècle)

Il s'agit des aménagements des XIX^e et XX^e siècles, notamment liés à la construction des maisons que l'on retrouve sur les plans cadastraux actuels.

Dans tous les secteurs, les couches de la phase II-B semblent avoir été arasées lors du creusement des caves. C'est à ce niveau qu'ont été creusées la plupart des fondations des murs actuels. On observe ensuite l'ajout d'une couche plus ou moins épaisse de remblais pour la construction des sols récents.

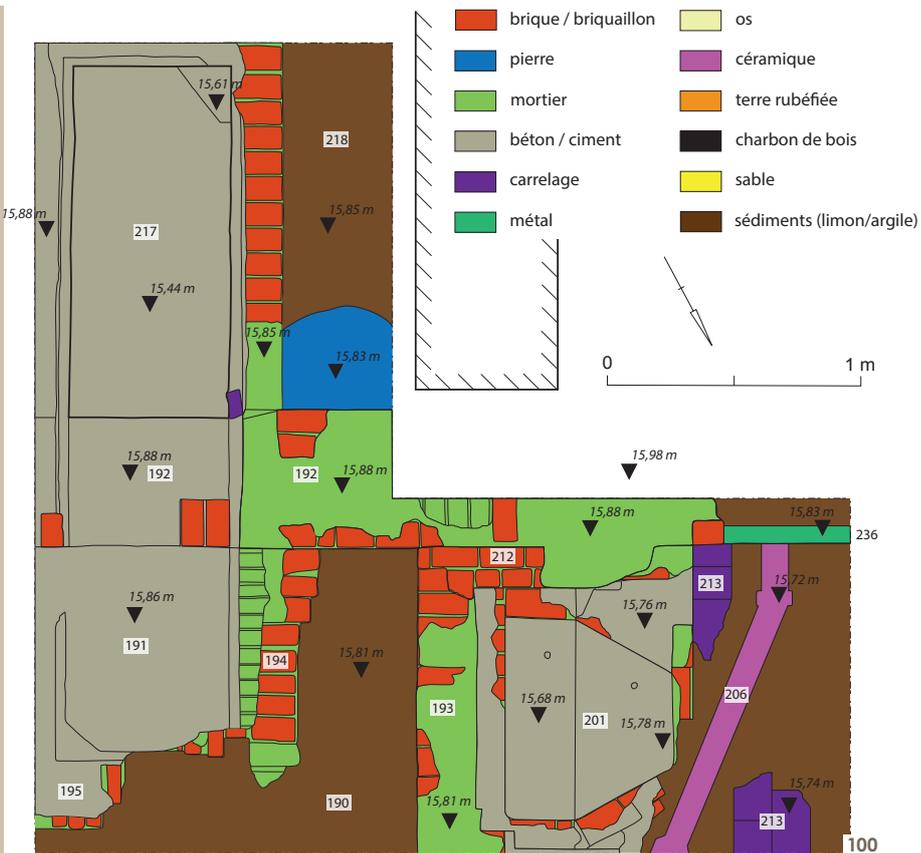
Le secteur S 02 a livré une série de murs liés à des aménagements modernes qui ont détruit en partie le mur de la phase II-A et les couches de la phase II-B. Leur fonction est difficile à cerner. L'un d'eux (**US 45**) est situé parallèlement au mur occidental (**US 38**) du secteur, à environ 1 m de celui-ci. Isolé au milieu de la cave, il était bien délimité au nord et au sud. Il mesure ainsi 4,16 m de long et 32 cm de large. Ses fondations (**US 44**) sont assez profondes (78 cm environ) et réalisées au moyen de matériaux de récupération (briques, blocs en calcaire, pierre bleue, etc., fig. 99). Plusieurs murets (**US 47, 49, 50, 51**) sont associés au premier, placés parallèlement ou perpendiculairement à lui. Ils sont directement construits sur une couche de mortier friable. Enfin, une canalisation (**US 56**) en PVC longe un des murets (**US 47**).

Dans le secteur S 06, situé dans la maison n° 18 de la rue des Pierres, nous avons mis au jour un ensemble de structures appartenant à un ancien four à vapeur (fig. 100-102). Dans un permis de bâtir daté du 25 août 1919, il est question de « descendre le niveau du sous-sol » et de « construire un four, des cloisons et une cheminée en sous-sol »⁶⁴. Sur le plan annexé au permis de bâtir, on trouve effectivement un plan rudimentaire du futur four (fig. 101). Il y est mentionné que « Pour l'établissement des fondations du four, l'entrepreneur se mettra d'accord avec le constructeur du "dit" four. Même remarque au sujet de la partie en béton armé supportant le mur de façade ainsi que des têtes de ce mur et s'encastrent dans la maçonnerie du four ». La fouille a permis de retrouver les éléments constitutifs de ce four, parmi lesquels un solin (**US 201**, fig. 102) ou encore un bassin (**US 217**) de 42 cm de profondeur – élément nécessaire à alimenter le four à vapeur en eau (fig. 103). Nous avons également mis au jour une partie du niveau de sol associé au four (**US 213**).

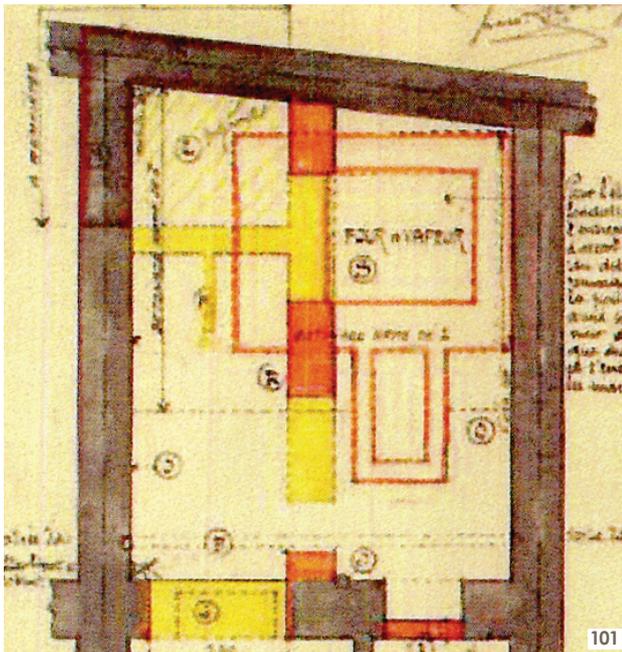


99 Secteur S 02, fondations US 44 du mur US 45 et 51 de la phase IV.
© MRBC-DMS

100 Secteur S 06, plan du four à vapeur. Dessin : C. Pion
© MRBC-DMS



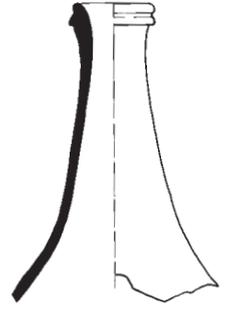
100



101



102



104



105



103

101 Plan du four figurant dans un permis de bâtir de 1919.

© AVB, TP 28439

102 Secteur S 06, le four US 201 de la phase IV.

© MRBC-DMS

103 Secteur S 06, le bassin US 217 de la phase IV.

© MRBC-DMS

104-105 Phase IV : verre. Éch. 1/3, dessin : M. Quercig.

© MRBC-DMS

Les fondations sont réalisées en béton, l'armature en briques et les parois recouvertes d'un enduit de ciment, assurant ainsi l'étanchéité.

Lors des travaux de 1919, les constructeurs ont rencontré le puits **US 273** de la phase III. Celui-ci n'apparaissait effectivement plus sur le plan joint au permis de bâtir. Il fut alors condamné par la nouvelle construction. Deux poutrelles en « I » en acier furent placées au-dessus du puits et en travers de la pièce (fig. 97). Espacées de 36 cm, du béton fut coulé entre celles-ci. Après l'abandon du four, le niveau de sol de la cave fut rehaussé à deux reprises (sols **US 188** et **189**).

Le matériel récolté dans cette phase IV est aussi abondant que varié : céramique, métal⁶⁵, faune, verre – parmi lequel deux goulots (BR223/0204/00014 et 15, fig. 104-105) –, un petit fragment de tuyau de pipe (BR223/0257/00020), tuiles, dalles de sol, carrelage, etc.

65: Nous avons, entre autres, retrouvé une pelle dans le secteur S 04 et récolté un assez grand nombre de scories en fer dans le secteur S 08.

Conclusion

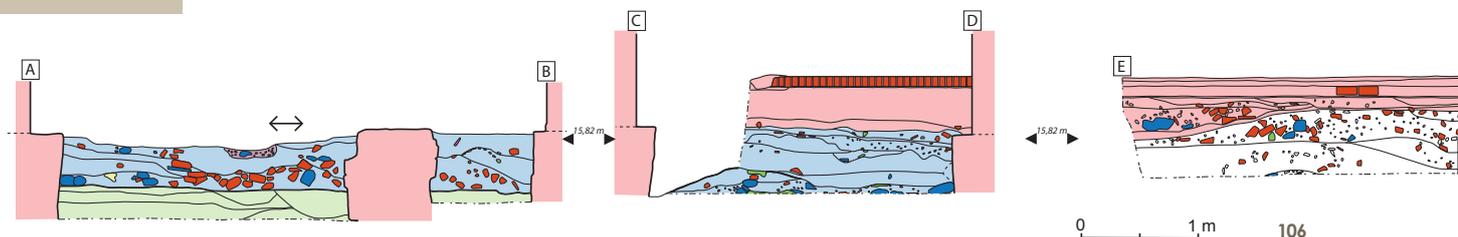
La fouille a permis de relever une stratigraphie partielle de l'îlot de construction compris entre les rues des Pierres, Henri Maus, du Midi et le boulevard Anspach. Cette stratigraphie témoigne de l'activité constructive en liaison avec les occupations médiévales et modernes. Malgré la grande distance qui séparait certains des sondages, nous avons pu distinguer quatre grandes phases chronologiques (phase I à IV) dont nous donnons ci-dessous les caractéristiques générales et l'intervalle temporel dans lequel elles s'inscrivent.

Ces phases sont toutefois difficiles à dater avec précision en raison du caractère fragmentaire et parfois résiduel du matériel. Plus de 600 tessons de céramique ont été recueillis durant les fouilles et ont tous été examinés. À l'exception des fosses de la phase I-B, aucun autre ensemble clos n'a été mis au jour, ce qui impose une limite à la recherche.

Dans la plupart des secteurs (fig. 106), l'occupation la plus ancienne est représentée par une épaisse couche argileuse – identifiable à un horizon de « terres noires » – très chargée en charbons de bois et enrichie d'apports anthropiques fragmentaires (phase I-A). La plus ancienne structure de cette phase est révélée par un alignement de grosses pierres plates posées sur un niveau argileux sans liant entre elles et associées à un fossé. Il pourrait s'agir d'un chemin dont l'orientation (N-E/S-O) pourrait correspondre à celle de l'église de l'ancien couvent des Récollets (XIII^e – fin XVIII^e siècle). Cette structure constitue un élément nouveau qui met en lumière les moyens de circulation durant les premières phases d'urbanisation de l'îlot. Les niveaux argileux de cette phase I-A renfermaient un matériel essentiellement constitué de céramique (fig. 107) et d'ossements que l'on peut situer dans l'ensemble entre le XIII^e et le XV^e siècle. La céramique grise, la plus difficile à dater, occupe une place importante. On y observe toutefois une quantité peu élevée (2%) de tessons décorés à la molette ou au peigne. Les pâtes claires (9,4%) et les céramiques à cuisson oxydante (9%) sont peu représentées et les proto-grès et les grès (1,6%) encore moins. La céramique très décorée n'a livré que trois tessons (1,2%), mais leur présence est significative. Ils proviennent sans doute de pichets que l'on peut dater entre la première moitié du XIII^e et le premier quart du XIV^e siècle. La céramique la plus ancienne montre avant tout un caractère résiduel. Ainsi, un petit tesson de céramique peinte en rouge du type Pingsdorf pourrait dater des X^e-XII^e siècles.

Les fosses de la phase I-B sont creusées dans les couches de la phase I-A et semblent avoir eu un usage détritique. Le matériel récolté est à situer dans la même fourchette chronologique. Si la céramique grise domine encore largement le répertoire (69,4%), on observe un épanouissement de la céramique rouge (17,3%), des proto-grès et des grès (12,3%). Pour ces derniers, on notera l'apparition des productions de Siegburg. La céramique blanche connaît un réel déclin (0,8%), alors que la céramique très décorée est totalement absente. Le premier grand changement dans l'occupation de l'îlot se marque durant la seconde phase par l'aménagement de plusieurs structures en matériaux durables (phase II-A), témoins de l'urbanisation de l'îlot. Plusieurs murs ou fondations de murs ont été mis au jour. Ils ont toutefois été dégagés sur de trop petites surfaces

106 Secteurs S 01-02 et S 04-08, stratigraphie de l'îlot.
© MRBC-DMS



Phases	I-A	I-B	II-B
Nombre de tessons	243	121	240
Céramique peinte	0,4%	-	0,4%
Céramique grise	82,3%	69,4%	64,1%
Céramique blanche	9,4%	0,8%	6,6%
Céramique rouge	3,7%	17,3%	20%
Céramique très décorée	1,2%	-	0,4%
Proto-grès et grès	2,8 %	12,3%	7%
Majolique	-	-	1,2%

66

107 Tableau
repreant les
pourcentages de
chaque catégorie
céramique dans
les phases I et II.

pour permettre de restituer l'un ou l'autre plan de bâtiment. Ces aménagements, dont l'orientation pourrait correspondre à celles de la rue des Pierres ou de l'ancienne *impasse des Pommiers*, prouvent une parcellisation de l'îlot.

Après la destruction de ces bâtiments, on observe dans les trois premiers secteurs un abaissement du terrain et l'apport d'un remblai composé de matériaux de construction divers (phase II-B). Ce remblai va ensuite être recouvert d'une alternance de couches de limon et/ou d'argile, souvent très compactes, contenant du matériel anthropique. Le matériel céramique récolté, souvent fragmentaire, peut être situé dans le courant des XV^e et XVI^e siècles. La céramique grise est toujours majoritaire, mais elle connaît un net déclin par rapport à la première phase (64,1%). La céramique rouge progresse quant à elle de manière significative (20%). Les proto-grès et les grès sont présents en quantités non négligeables (7%) ; ils comprennent exclusivement de la vaisselle à boire et montrent une grande diversité dans les types de pâtes et de glaçures. La céramique blanche est nettement minoritaire (6,4%). Le matériel le plus ancien (0,8%) présente un caractère résiduel. Il s'agit d'un tesson de céramique peinte en rouge du type Pingsdorf et d'un petit morceau de céramique très décorée. Un nouveau groupe de céramique fait son apparition : la majolique. Il s'agit de deux tessons et d'un albarello en majolique lustrée presque complet. Ce dernier pourrait être une importation hispanique qui témoigne des réseaux d'échanges, déjà bien connus, avec la péninsule ibérique.

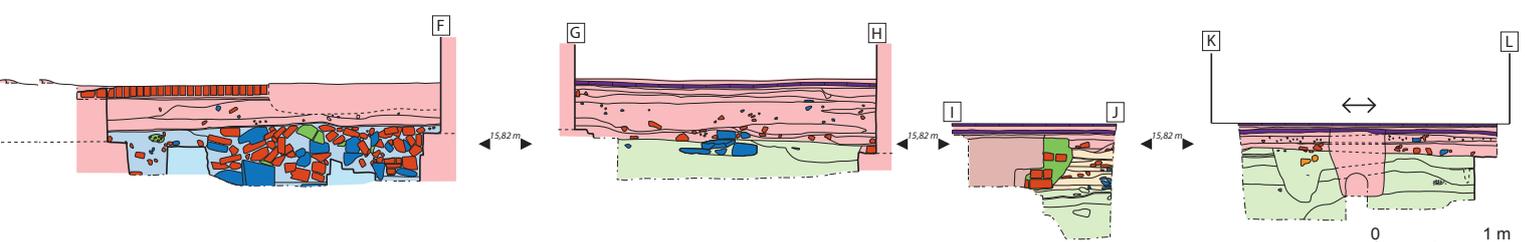
La troisième phase, difficile à dater par l'absence de matériel, correspond à la construction d'un puits en briques de grands formats qui a probablement été utilisé jusqu'au XIX^e siècle.

Enfin, dans presque tous les secteurs fouillés, les niveaux des premières phases ont été arasés pour la construction des habitations et notamment par le creusement des caves actuelles (phase IV). Plusieurs aménagements modernes (murs, canalisations, etc.) ont partiellement détruit les niveaux archéologiques en place.

Bien que nous ayons travaillé sur des surfaces réduites et que la profondeur autorisée pour les sondages était limitée à 80 cm, notre intervention montre tout l'intérêt d'une campagne de sondages archéologiques dans le centre historique de la ville de Bruxelles. La fouille a ainsi permis de relever des structures, de récolter un matériel varié et de dresser une stratigraphie relativement complète de l'îlot.

En se multipliant, ces campagnes de fouilles, aussi ponctuelles soient-elles, se complètent et fournissent des données nouvelles, riches d'enseignements sur les premières phases d'urbanisation de la ville de Bruxelles. Nous sommes ainsi tout à fait conscients que nos observations et interprétations sont susceptibles d'être complétées à la lumière des découvertes futures, voire d'être corrigées.

En définitive, l'occupation de l'îlot urbain durant le Moyen Âge ne fait aucun doute, mais bien des interrogations restent en suspens tant que des fouilles ou études ultérieures ne viendront corroborer ces hypothèses. À cet égard, l'étude archéozoologique du matériel récolté pendant la fouille et les prélèvements réalisés pour les analyses archéopédologiques apporteront sans doute de précieux résultats.



Bibliographie

- BARBÉ et ROY, 1996 : H. BARBÉ et E. ROY, Des latrines du milieu du XIII^e siècle au quai des salines à Saint-Omer, in : G. DILLY (dir.), *La céramique très décorée dans l'Europe du Nord-Ouest (Xe – XV^e siècles)*. Actes du colloque de Douai (7-8 avril 1995), 1996, p. 153-182 (Nord-Ouest Archéologie, 7).
- BLANQUART e.a., 2001 : P. BLANQUART, S. DEMETER, A. DE POORTER, C. MASSART, S. MODRIE, I. NACHTERGAEL et M. SIEBRAND, *Autour de la première anceinte – Rond de eerstestadsomwalling*, Bruxelles, 2001 (Archéologie à Bruxelles, 4).
- BORREMANS et WARGINAIRE, 1966 : R. BORREMANS et R. WARGINAIRE, *La céramique d'Andenne*, Rotterdam, 1966.
- CABUY et DEMETER, 1997 : Y. CABUY et S. DEMETER, *Atlas du sous-sol archéologique de la Région de Bruxelles. 10.2. Bruxelles Pentagone (Découvertes archéologiques)*, Bruxelles, 1997.
- DEGRÉ, 1995 : S. DEGRÉ, *Brasseries au quartier Sainte-Catherine*, Bruxelles, 1995 (Archéologie à Bruxelles, 2).
- DE GROOTE, 2008 : K. DE GROOTE, *Middeleeuws aardewerk in Vlaanderen. Techniek, typologie, chronologie en evolutie van het gebruiksgoed in de regio Oudenaarde in de volle en late middeleeuwen (10de-16de eeuw)*, delen I en II, Brussel, 2008 (Relicta Monografieën. Archeologie, Monumenten- en Landschapsonderzoek in Vlaanderen, 1).
- DESPRIET, 1998 : P. DESPRIET, *Kortrijks aardewerk 1250-1325*, Kortrijk, 1998 (Archeologische en Historische Monografieën van Zuid-West-Vlaanderen, 39).
- DE POORTER, 1995 : A. DE POORTER, *Au quartier des Riches-Claires : de la Priemspoort au couvent*, Bruxelles, 1995 (Archéologie à Bruxelles, 1).
- DIEKMANN, 1997 : A. DIEKMANN, *Artisanat médiéval et habitat urbain. Rue d'Une Personne et place de la Vieille-Halle-aux-Blés*, Bruxelles, 1997 (Archéologie à Bruxelles, 3).
- GAIMSTER, 1997 : D. GAIMSTER, *German Stoneware 1200-1900. Archaeology and Cultural History*, London, British Museum Press, 1997.
- HURST e.a., 1986 : J.G. HURST, D.S. NEAL & H.J.E. VAN BEUNINGEN, *Pottery produced and traded in north-west Europe 1350-1650* (Rotterdam Papers, VI), Rotterdam, 1986.
- LOUIS, 1996 : E. LOUIS, La céramique très décorée à Douai. L'état de la question, in : G. DILLY (dir.), *La céramique très décorée dans l'Europe du Nord-Ouest (Xe – XV^e siècles)*. Actes du colloque de Douai (7-8 avril 1995), 1996, p. 105-120 (Nord-Ouest Archéologie, 7).
- MARTINEZ CAVIRÓ, 1991 : B. MARTINEZ CAVIRÓ, *Cerámica hispanomusulmana*, Madrid, 1991.
- VALENCIA-VLAANDEREN, 1997 : *Valencia-Vlaanderen. Middeleeuwse ceramiek – València-Flandes. Cerámica medieval*, [catalogue d'exposition], Stedelijk Gruuthusemuseum, Brugge (14/04 – 18/05 1997), 1997.

Samenvatting

Archeologische interventie op de Steenstraat 18-20, 30, 34-36 en Henri Mausstraat 33-47 (Brussel)

Constantin Pion

Het project « Hotel La Traviata » gaf de Directie Monumenten en Landschappen van het Gewestelijke Overheidsdienst Brussel de gelegenheid een aantal sonderingen te realiseren in de kelders van het huizenblok gelegen tussen de Steenstraat en de Henri Mausstraat, daar waar een deel van de ondergrond zou verdwijnen. Deze korte archeologische campagne, uitgevoerd door een team van de Koninklijke Musea voor Kunst en Geschiedenis tussen 10 mei en 2 juli 2010, liet toe een relatief volledige stratigrafie op te stellen voor het huizenblok en de sporen van bouwactiviteiten te documenteren die in relatie staan tot de middeleeuwse en moderne bewoning.

In nagenoeg alle sectoren wordt de oudste bewoningslaag gevormd door een dikke kleirijke laag – te identificeren als een “dark earth” horizon – sterk verrijkt met houtskool en met fragmentarische antropische elementen. De verzamelde keramiek kan in het algemeen gedateerd worden tussen de 13e en de 15e eeuw. De enige structuur uit deze fase bestaat uit een aantal uitgelijnde grote platte, niet gevoegde, stenen, direct op de kleiige bodem gelegd en geassocieerd aan een weinig diepe gracht. Men is geneigd hier een pad in te herkennen waarvan de oriëntatie (noord-oost/zuid-west) zou kunnen overeenkomen met deze van de kerk van het voormalige Recollettenklooster (13e – eind 18e eeuw). In dit geval zou het dan ook om een nieuw element gaan in onze kennis betreffende de circulatiemogelijkheden gedurende de eerste bouwfasen binnen dit huizenblok.

De eerste grote verandering in de bewoning van dit huizenblok wordt, tijdens de tweede fase, gekenmerkt door de aanleg van diverse structuren in duurzame materialen – het zijn getuigen van de verstedelijking van het bouwblok. Verschillende muren en funderingen van muren werden aan het licht gebracht; helaas gaat het om een te kleine oppervlakte om een gebouwenplan te kunnen voorstellen. Deze bouwactiviteiten hebben echter een parcellering van het bouwblok teweeggebracht waarbij de oriëntering van de gebouwen overeenkomt met deze van de Steenstraat of de voormalige *Appelgang* (*impasse des Pommiers*). Na de afbraak van deze gebouwen, observeert men in verscheidene sectoren een verlaging van het terrein en de aanvoer van een opvullaag bestaande uit allerhande constructiematerialen. Deze opvullaag zal vervolgens bedekt worden door een dikke laag bestaande uit een opeenvolging van leem- en kleilaagjes. Deze zijn dikwijls zeer compact en bevatten antropisch materiaal, voornamelijk beendermateriaal en keramiek dat dateert uit de 15e en 16e eeuw.

De derde fase is moeilijk te dateren gezien de afwezigheid van enig materiaal, maar ze komt overeen met de bouw van een waterput in bakstenen met een groot formaat. Deze waterput schijnt nog in gebruik te zijn tot in de 19e eeuw.

Tenslotte tonen bijna alle sectoren een verlaging van het terrain aan. Deze moet gelinkt worden aan de bouw van de huidige woningen en aan de uitgraving van hun respectievelijke kelders. Verscheidene moderne uitrustingen (muren, kanalisaties, enz.) hebben gedeeltelijk de nog aanwezige archeologische lagen vernietigd.

Ondanks het feit dat enkel kon gewerkt worden op kleine oppervlaktes en dat de toegelaten diepte voor de sonderingen niet meer dan 80 cm was, toont deze interventie duidelijk de noodzaak aan van dergelijke archeologische sonderingscampagnes die nieuwe en rijke aanwijzingen kunnen leveren betreffende de vroegste bewoningsfasen van het historisch stadscentrum van Brussel.

Annexe

Liste explicative des Unités Stratigraphique pour le site

Numéro US	Description	Localisation
BR223/0001	Couche liée à l'abandon de S01. Sable limoneux avec briquillon et cailloutis. Présence de céramique, métaux, verre, coquilles.	S01
BR223/0002	Couche de remblai comprenant de nombreuses briques. Présence de céramique, métaux.	S01
BR223/0003	Couche meuble mais assez compacte. Rares inclusions de charbons de bois. Présence de métaux et de verre.	S01
BR223/0004	Partie supérieure des fondations du mur sud (US 0006). Elle recouvre deux US bien distinctes : US 0016 et US 0017. Mélange hétérogène de briques et de mortier.	S01
BR223/0005	Remblai brun foncé, gris, noir. Le niveau supérieur de la couche est le même que celui des fondations des murs modernes. Ce niveau a pu être arasé lors des phases de construction modernes. Présence de céramique, os, métaux, tuiles.	S01
BR223/0006	Mur méridional du secteur 01, composé de briques de 20 x 10 x 6 cm. Une couture est visible entre les US 0006 et US 0007.	S01
BR223/0007	Mur oriental du secteur 01, composé de briques de 20 x 10 x 6 cm. Une couture est visible entre les US 0006 et US 0007.	S01
BR223/0008	Partie supérieure des fondations du mur oriental du secteur 01 (US 0007). Les briques qui la compose présentent différents formats (16 x 5,5 cm ; 18 x 9 x 5 cm). La largeur en surplomb de ces fondations varie entre 18 et 23cm.	S01
BR223/0009	Matériel récolté entre les US 0003 et US 0005.	S01
BR223/0010	Couche de mortier jaunâtre relativement fine localisée partout dans le secteur 01. Son niveau est très irrégulier.	S01
BR223/0011	Briques (19 x 10 x 6 cm) constituant le fond d'un aménagement «moderne» destiné à accueillir un tuyau d'évacuation d'eau. Les briques sont placées à 12/14 cm du mur septentrional du secteur 01.	S01, le long du mur septentrional
BR223/0012	Petit muret en briques (18 x 8,5 x 4,5 cm) constituant la paroi méridionale d'un aménagement «moderne» destiné à recevoir un tuyau d'évacuation d'eau. A l'ouest, ce muret rejoint une encoche creusée dans le mur occidental (US 0036).	S01
BR223/0013	Tranchée de fondation du mur méridional du secteur 01 (US 0006).	S01
BR223/0015	Sol en brique de la cave «moderne». Il n'en subsistait qu'une partie dans l'angle sud-ouest du secteur 01. Ce sol semble avoir été démonté pour être ensuite remplacé par un sol en béton. Présence de céramique et d'os.	S01
BR223/0016	Partie inférieure des fondations du mur méridional du secteur 01. En coupe, cette US affecte la forme d'une cuvette.	S01
BR223/0017	Pourrait s'agir d'un ancien mur repris dans les fondations du mur méridional du secteur 01. Le mortier jaune foncé est très différent de l'US 0016. Présence de nombreux fragments de briques et de pierres.	S01
BR223/0018	Interface de creusement de la tranchée destinée à placer la corniche (F01).	S01
BR223/0019	Comblement de la tranchée de fondation US 0018.	S01
BR223/0020	Comblement de l'aménagement destiné à recevoir un tuyau d'évacuation d'eau.	S01
BR223/0021	Tuyau en terre cuite servant à l'évacuation d'eau.	S01
BR223/0022	Niveau d'arasement de l'élévation US 0012.	S01
BR223/0023	Mur occidental du secteur 01, composé de briques de 20 x 10 x 6 cm.	S01
BR223/0024	Mur septentrional du secteur 01, composé de briques de 20 x 10 x 6 cm.	S01
BR223/0025	Fondations du mur occidental du secteur 01.	S01
BR223/0026	Épaisse couche comprenant du mortier et de nombreux matériaux de construction. Elle est associée à la destruction des structures de la phase II-A. Il n'est pas impossible qu'elle ait pu constituer un niveau de sol.	S01

BR223/0027	Matériel récolté dans la partie supérieure de US 0028.	S01
BR223/0028	Remblai brun foncé - noir. Présence de céramique, os, métaux et fragments de pierres taillées. Nous avons divisé le matériel récolté au-dessus (US 0027) et tout en dessous (US 0030).	S01
BR223/0029	Couche/poche de mortier comprise entre deux niveaux de argileux compactes. Elle contient des fragments de briques de grand format (longueur 13 cm, hauteur 5 cm) et des blocs en pierre dont l'un est mouluré.	
BR223/0030	Matériel récolté dans la partie inférieure de l'US 0028.	S01
BR223/0031	Partie inférieure des fondations du mur orientale, composée de gros moellons ébauchés (longueur max. 34 cm ; hauteur max. 11 cm). Mortier identique à l'US 0008. Les fondations présentent un profil légèrement rentrant.	S01
BR223/0032	Remblai: limon brun foncé. Mortier, briquillon, charbons de bois.	S01
BR223/0033	Fine couche de sable jaune servant de lit de pose au sol en brique (US 0034) du secteur 01.	S01
BR223/0034	Partie subsistante du sol en béton qui remplaçait l'ancien sol en briques (US 0015) dans le secteur 01.	S01
BR223/0035	Remblai brun clair. Mortier, briquillon.	S01
BR223/0036	Creusement hémicirculaire réalisé verticalement dans le mur occidental (US 0023) du secteur 01. Il est lié à la pose du tuyau d'évacuation.	S01, sur le mur occidental
BR223/0037	Niveau de décapage du secteur 02. Tout le matériel retrouvé en surface est attribué à cette US.	S02
BR223/0038	Mur occidental du secteur 02. Il constitue la limite de fouille des sondages.	S02
BR223/0039	Fondations du mur occidental du secteur 02. La largeur en surplomb de ces fondations varie entre 8 et 10 cm.	S02
BR223/0040	Mur méridional du secteur 02. Son parement est recouvert par un enduit de mortier.	S02
BR223/0041	Fondations du mur méridional du secteur 02. La partie en surplomb est plus large à l'ouest (27 cm) qu'à l'est (11 cm).	S02
BR223/0042	Mur oriental du secteur 02.	S02
BR223/0043	Fondations du mur oriental du secteur 02. La largeur du surplomb mesure environs 30 cm.	S02
BR223/0044	Fondations d'un mur situé parallèlement au mur occidental du secteur 02, à environs 1m de celui-ci. (L= 5 m et l = 60 cm environs, profondeur = 78 cm) Elles sont réalisées au moyen de matériaux de récupération. (briques + pierres sculptées ou non).	S02
BR223/0045	Première assise d'un mur élevé sur les fondations US 0044. Mur partiellement détruit par la pelle mécanique lors du décapage. (Longueur = 4,16 m, largeur = 32 cm)	S02
BR223/0046	Première assise d'un mur élevé sur les fondations US 0044 et construit entre US 0050 et US 0051. Mur partiellement détruit par la pelle mécanique lors du décapage.	S02
BR223/0047	Petit muret très abîmé dont l'orientation (nord-est sud-ouest) est analogue au murs US 0045. Il est construit sur une tranchée comblée par du mortier. Dimensions des briques : env. 18 X 8,5 X 4,5 cm.	S02
BR223/0048	Petit aménagement en béton dont on observe des traces à l'extrémité de US 0047, lié à l'aménagement d'un tuyau d'évacuation d'eau.	S02
BR223/0049	Petit muret orienté nord-ouest sud-est, perpendiculairement à US 0044.	S02
BR223/0050	Petit muret (Longueur = 98 cm, largeur = 60 cm env.) constitué d'une assise en briques fragmentaires (l = 8,5 cm, h = 4,5 cm), directement construit sur une couche de mortier (US 0059).	S02
BR223/0051	Extrémité nord du mur US0045 composée d'une assise de briques (20,5 X 9,5 X 6,5 cm).	S02
BR223/0052	Fine couche de limon brun foncé localisée après le décapage dans l'angle formé par les murets US 0047 et US 0049.	S02
BR223/0053	Remblai. Présence de céramique, métaux, verre.	S02
BR223/0054	Couche de mortier blanc très compact, située tout le long de US 0044, il s'agit du mortier de pose de la première assise du mur US 0045, détruit par la pelle mécanique lors du décapage.	S02
BR223/0055	Tranchée de fondation de US 0044, comblée par du sable de couleur jaunâtre (US 0057).	S02
BR223/0056	Fragment d'un tuyau en plastique épais, situé le long du muret US 0047, à l'est de celui-ci.	S02
BR223/0057	Sable jaunâtre. Comblement de la tranchée de fondation (US 0055). Absence de matériel.	S02
BR223/0058	Fondations du muret US 0047. Ce dernier est directement construit sur la couche de mortier US 0054.	S02
BR223/0059	Fondations du muret US 0050. Ce dernier est directement construit sur la couche de mortier US 0054.	S02
BR223/0060	Niveau d'arasement du mur US 0045.	S02

BR223/0061	Fine couche très compacte localisée lors du décapage dans l'espace formé par les US 0038, US 0050, US 0049 et US 0044. Briquaillon.	S02
BR223/0062	Petite élévation composée d'une brique dont ne subsistent que trois assises. Elle est construite perpendiculairement et contre l'US 0038. La partie supérieure a été arrachée (traces visibles).	S02
BR223/0063	Quatre briques (27 X 12,5 X 7,5 cm) de type «Ancien Régime» constituant la première assise d'un mur détruit en grande partie, orienté nord-est sud-ouest.	S02
BR223/0064	(cfr. Description US 0107). Remblai équivalent à US 0107 lors de la fouille en plan.	S02. Sondage 02
BR223/0065	Couche localisée, lors du décapage, dans la partie nord-est du secteur 02, le long du mur oriental. Couleur rougeâtre, blanchâtre. Absence de matériel.	S02
BR223/0066	(cfr. Fiche US 0108). Couche équivalente à US 0108 lors de la fouille en plan.	S02. Sondage 02
BR223/0067	Partie supérieure des niveaux de « terres noires », comprenant encore assez bien d'inclusions de mortiers et de briquaillon. Réseau de bioturbations bien visible. Présence de céramique et d'ossements.	S02. Sondage 02
BR223/0068	Terres noires. Brun foncé. Rares inclusions de briquaillon et mortier par rapport à US 0067. Présence de céramique et d'ossements.	S02. Sondage 02
BR223/0069	Couche argileuse homogène compacte brun-vertâtre avec présence de charbons de bois.	S02. Sondage 02
BR223/0070	Fosse recoupée à l'ouest par US 0070 à l'est par US 0187. Fosse observée en coupe et non en plan. Profondeur maximale = 20 cm. Prélèvement de sachets de sédiments pour étude archéozoologique. Remblai brun foncé. Présence de céramique, ossements et métaux.	S02
BR223/0071	(Cfr. Fiche US 0110.) Couche équivalente à US 0110 lors de la fouille en plan.	S02. Sondage 02
BR223/0072	(Cfr. Fiche US 0313). Couche équivalente à l'US 0313 lors de la fouille en plan.	S02
BR223/0073	Limon argileux homogène compacte brun foncé. Couche composant l'horizon de « terres noires » de la phase II-B. (Cfr. Rapport de Y. Devos).	S01
BR223/0074	Limon argileux homogène compacte brun vert olive. Couche composant l'horizon de « terres noires » de la phase II-B. (Cfr. Rapport de Y. Devos).	S01
BR223/0075	Limon argileux homogène compacte brun foncé. Couche composant l'horizon de « terres noires » de la phase II-B. (Cfr. Rapport de Y. Devos).	S01
BR223/0076	Limon argileux homogène compacte brun foncé. Couche composant l'horizon de « terres noires » de la phase II-B. (Cfr. Rapport de Y. Devos).	S01
BR223/0077	Limon argileux homogène compacte brun foncé. Couche composant l'horizon de « terres noires » de la phase II-B. (Cfr. Rapport de Y. Devos).	S01
BR223/0078	Limon argileux homogène compacte brun foncé. Couche composant l'horizon de « terres noires » de la phase II-B. (Cfr. Rapport de Y. Devos).	S01
BR223/0079	Remblai remplissant une tranchée moderne qui a été réalisée dans la partie nord du secteur 02. Présence de bois, mortier, briquaillon.	S02. Sondage 01
BR223/0080	Couche limoneuse hétérogène compacte brun foncé. Présence de céramique, d'ossements animaux, mortier, briquaillon et charbons de bois.	S02. Sondage 01
BR223/0081	Couche composant l'horizon de « terres noires » de la phase II-B (Cfr. Rapport de Y. Devos).	S01
BR223/0082	(Cfr. Fiche US 0152). Couche équivalente à US 0152 lors de la fouille en plan.	S02. Sondage 03
BR223/0083	(Cfr. Fiche US 0111). Couche équivalente à US 0111 lors de la fouille en plan.	S02. Sondage 03
BR223/0084	(Cfr. Fiche US 0149). Couche équivalente à US 0149 lors de la fouille en plan.	S02. Sondage 03
BR223/0086	Couche argileuse compacte brun foncé - noir. Présence de céramique et d'ossements.	S02. Sondage 02
BR223/0088	Couche remplissant une tranchée moderne de la phase IV (US 0317). Le mortier jaune qui la compose provient probablement du US 0187. Absence de matériel.	S02. Sondage 01
BR223/0089	Matériel récolté dans les US 0152 et US 0111.	S02. Sondage 02
BR223/0090	Limon argileux homogène compacte. Présence de mortier et de briquaillon. Couche composant l'horizon de «terres noires» de la phase II-B.	S01.
BR223/0092	Limon argileux homogène compacte avec présence de briquaillon. Couche constituant l'horizon de « terres noires » de la phase II-B.	S.01
BR223/0093	Couche limoneuse comprenant de rares inclusions de charbon de bois et poche de mortier et de briquaillon dans son sommet.	S01
BR223/0094	Fondations partiellement conservées d'un mur orienté nord-sud. Longueur conservée = 2 m, le mur pourrait se prolonger au sud car les fondations d'un mur moderne semblent remployer ce qui subsiste du mur ancien.	S01
BR223/0095	Niveau argileux attribué à l'horizon des «terres noires» de la phase I-A. En raison de la montée de la nappe phréatique, le niveau n'a été que partiellement observé lors d'un petit sondage à la bêche. Présence de mortier, briquaillon et charbon.	S01
BR223/0096	Niveau de décapage du secteur 03.	S03

BR223/0097	Matériel récolté dans les US 0137, US 0138 et US 0140 lors de la fouille en plan.	S03
BR223/0098	(Cfr. Fiche US 0131) Couche équivalente à US 0131 lors de la fouille en plan.	S03
BR223/0099	Quatre sachets de sédiment et matériel prélevés dans la partie sommitale de US 0132.	S03
BR223/0100	Quatre sachets de sédiment et matériel prélevés dans la partie inférieure de US 0132.	S03
BR223/0101	Sacs de sédiments et matériel prélevés dans toute l'US 0132.	S03
BR223/0103	Sable verdâtre. Présence de mortier et briquailon.	S01
BR223/0104	Limon brun foncé-noir hétérogène et compacte. Epaisseur: 5 cm. Présence de céramique, ossements animaux, fragments de pierres taillées, mortier, briquailon et charbon de bois.	S02 Sondage 02
BR223/0105	Tranchée d'aménagement d'un tuyau d'évacuation (US 0156). Comblement de sable jaune. Absence de matériel.	S02. Sondage 02 et sondage 03
BR223/0106	Limon argileux brun hétérogène compacte. Présence de céramique, d'ossements animaux, briquailon et charbons de bois. Le niveau supérieur de cette couche correspond à celui des fondations (US 0043) des murs modernes.	S02. Sondage 02
BR223/0107	Remblai. Limon argileux. Présence d'une poche argileuse chargée en charbon de bois contre les fondations US 0043. Présence de petites poches vert clair argileuses (= roches en décomposition ?). Présence de céramique, d'ossements animaux, fragments de tuiles et de pierres taillées.	S02. Sondage 02
BR223/0108	Fine couche beige homogène assez tassée (moins de 1 cm) recouvrant le niveau d'arasement des structures de la phase I-A. Elle sépare les niveaux de la phase I de ceux de la seconde phase. Présence de mortier.	S02. Sondage 02
BR223/0109	Couche argileuse brun foncé - noir homogène compacte avec présence de mortier, briquailon, céramique et ossements animaux. Partie supérieure de l'horizon des « terres noires » de la phase I-A. Présence de nombreuses bioturbations se prolongeant dans les niveaux inférieurs.	S02. Sondage 02
BR223/0110	Limon argileux hétérogène d'une épaisseur de max. 35 cm. Remblai assez semblable à l'US 0107 située de l'autre côté des fondations US 0044. présence de céramique, ossements animaux, fragments de pierres taillées, mortier, briquailon et charbons de bois.	S02. Sondage 02
BR223/0111	Limon argileux brun-gris à brun foncé, homogène compacte, parsemée de petites taches verdâtres. Présence de briquailon, mortier et charbons de bois. Cette couche est séparée de l'US 0152 par une très fine couche de mortier beige peu visible.	S02. Sondage 02
BR223/0112	Matériaux de construction récoltés lors du décapage de S02.	S02
BR223/0113	Matériel récolté entre US 0005 et US 0010.	S01
BR223/0114	Matériel récolté entre US 0005 et US 0026.	S01
BR223/0115	Matériel récolté entre US 0005 et US 0028.	S01
BR223/0116	Matériel récolté entre US 0010 et US 0026.	S01
BR223/0117	Creusement d'une fosse ou d'un fossé partiellement dégagé en bordure sud de sondage. Son profil affecte la forme d'une cuvette (profondeur max. = 34 cm). La fosse n'a pas été observée en plan.	S03
BR223/0118	Limon argileux brun foncé-noir homogène compacte avec présence de mortier et briquailon. Couche composant l'horizon de «terres noires» de la phase I-A. (Cfr. Rapport de Y. Devos).	S02. Sondage 02
BR223/0119	Limon argileux brun verdâtre homogène compacte. Présence de mortier, briquailon et charbons de bois. Couche composant l'horizon de «terres noires» de la phase I-A. (Cfr. Rapport de Y. Devos).	S02. Sondage 02
BR223/0120	Limon argileux brun homogène compacte. Présence de charbons de bois. Couche composant l'horizon de «terres noires» de la phase I-A. (Cfr. Rapport de Y. Devos). Rares inclusions de mortier et briquailons.	S02. Sondage 02
BR223/0121	Limon argileux grisâtre homogène compacte. Couche composant l'horizon de «terres noires» de la phase I-A. (Cfr. Rapport de Y. Devos).	S02. Sondage 02
BR223/0122	cfr US 0136	S03
BR223/0123	cfr US 0135.	S03
BR223/0124	cfr US 0131.	S03
BR223/0125	cfr US 0132	S03
BR223/0126	cfr US 0138	S03
BR223/0127	cfr US 0137	S03
BR223/0128	Limon avec présence de mortier, briquailon et charbons de bois. Hétérogène compacte. Comblement de la fosse US 0117.	S03
BR223/0129	Comblement de fosse: limon hétérogène et meuble avec présence de céramique, ossements animaux, mortier et briquailon.	S03

BR223/0130	Sable limoneux noir à noir-verdâtre homogène compacte. Présence de briques et charbons de bois.	S03
BR223/0131	Remblai hétérogène meuble: sable avec présence de mortier et de briquillon. Épaisseur maximale de 24 cm.	S03
BR223/0132	Limon argileux homogène compacte. Présence de céramique, ossements animaux et charbon de bois. Couche supérieure composant l'horizon de « terres noires » de la phase I-A. Rares inclusions mortier et briquillons. Dans un carottage effectué par Y. Devos, nous avons observé un fin niveau de tourbe. (Cfr. Rapport Y. Devos).	S03
BR223/0133	Poche organique noire très sombre observée dans le fond de l'US 0132. Partiellement dégagé en raison de la montée de la nappe phréatique.	S03
BR223/0134	Poche limoneuse argileuse brun clair à orange homogène compacte comprenant des nodules argileux de couleur orange (terre rubéfiée ?).	S03
BR223/0135	Fine couche d'environ 1 cm. assez tassée recouvrant le niveau d'arasement des structures de la phase I-A. Elle sépare les niveaux de la phase I de ceux de la seconde phase.	S03
BR223/0136	Limon argileux brun noir à brun clair homogène compact. Présence de mortier, briquillon et charbons de bois.	S03
BR223/0137	Sable limoneux noir-verdâtre homogène compacte avec de très rares inclusions de mortier et de briquillons. Le charbon de bois est très présent. Cette couche est recoupée à l'est par une tranchée liée à l'aménagement d'un tuyau moderne.	S03
BR223/0138	Sable limoneux homogène compacte avec présence de mortier, briquillon et charbons de bois. Cette couche est recoupée à l'est par une tranchée liée à l'aménagement d'un tuyau moderne.	S03
BR223/0139	Couche limoneuse hétérogène compacte avec une épaisseur entre 1 et 3 cm. Présence de mortier, briquillon et charbons de bois. Cette couche est recoupée à l'est par une tranchée liée à l'aménagement d'un tuyau moderne.	S03
BR223/0140	Couche limoneuse hétérogène friable chargées d'inclusions de mortier, de briquillon et de charbon de bois.	S03
BR223/0141	Couche limoneuse brun-gris hétérogène compacte remplissant le fond d'une tranchée moderne de la phase IV (US 0317). Briquillon, mortier et charbons de bois.	S02. Sondage 01
BR223/0142	Sable hétérogène meuble avec briquillon et mortier.	S02. Sondage 01
BR223/0143	Couche limoneuse hétérogène meuble remplissant une tranchée moderne de la phase IV (US 0317). Présence de mortier et briquillons.	S02. Sondage 01
BR223/0144	cfr US 0059	S02.
BR223/0145	Limon argileux brun foncé homogène compacte. Rares inclusions de mortier et de briquillons. Très peu de charbons de bois. Présence de petites tâches vertes (phosphate ?).	S02.
BR223/0146	Sable limoneux brun clair granuleux compacte. Rares inclusions de mortier et de briquillon. Absence de charbons de bois.	S02.
BR223/0147	Sable homogène meuble avec présence de mortier. Il pourrait s'agir du comblement de la tranchée de fondation de l'US 0039.	S02
BR223/0148	Limon argileux hétérogène compacte brun foncé, brun clair, grisâtre à verdâtre. Présence de céramique, ossements animaux, mortier, briquillon et charbons de bois.	S02. Sondage 03
BR223/0149	Remblai limoneux brun clair hétérogène et compacte. Présence de mortier, briquillon et ardoises.	S02. Sondage 03
BR223/0150	Matériel récolté entre les US 0111 et US 0314.	S02. Sondage 03
BR223/0151	Couche limoneuse et sableuse hétérogène très friable de couleur brun clair à jaune. Nombreux fragments de briques entières (dim.: 19 X 8 X 5 cm). Présence de métaux et de verre, cuirs, coquilles, mortier et briquillon.	S04
BR223/0152	Limon argileux homogène compacte. Présence de céramique, mortier, briquillon et charbons de bois. Cette couche se sépare facilement de l'US 0111. La séparation entre ces deux couches est marquée par un très fin liseré de mortier. Présence de poches verdâtres.	S02
BR223/0153	Remblai sableux jaune-beige, très compacte formant une sorte de chape, isolant les niveaux inférieurs des aménagements modernes de la phase IV. Présence de mortier et briquillon.	S04
BR223/0154	Empierrement d'un cinquantaine de cm d'épaisseur composée essentiellement de briques de formats variés, de pavements en terre cuite ou en pierre, de moellons, d'éléments en pierre sculptée, d'un plaquage de marbre et d'un morceau de stuc mouluré.	S04
BR223/0155	Mur d'orientation nord-est, sud-est est perpendiculaire à la rue des Pierres. La face occidentale est régulière et appareillée. Elle est recouverte d'un enduit fin soigneusement appliqué. La face orientale présente un plan beaucoup plus irrégulier.	S04
BR223/0156	Fondations (?) construites au moyen de pierres et de morceaux de briques liées par du mortier jaune très sableux. Face occidentale irrégulière, face orientale rectiligne et partiellement lissée. Ce mur est parallèle au mur 0155 (espacés d'environ 1,10 m).	S04

BR223/0157	Sable limoneux homogène meuble avec présence de mortier et de briquaillon.	S04
BR223/0158	Deux dalles en pierre posées à plat sous US 0157, correspondant à un ancien niveau de sol ?	S04
BR223/0159	Sable jaune servant à la construction du sol en briques (US 0160).	S05
BR223/0160	Sol en briques recoupé à l'ouest du S04 par une tranchée associée à la pose de tuyaux modernes. À cet endroit, le niveau de sol a été remplacé par du béton.	S04 et S05
BR223/0161	Sable homogène meuble.	S05
BR223/0162	Limon argileux brun foncé à verdâtre hétérogène compacte avec présence de briquaillon, mortier et charbons de bois.	S05
BR223/0163	Sable limoneux brun foncé hétérogène compacte. Rares inclusions de mortier et briquillons.	S04
BR223/0164	Sable limoneux brun-noir hétérogène compacte. Présence de briquaillon, mortier et charbons de bois.	S04
BR223/0165	Remblai: limon homogène meuble avec rares inclusions de briques et cailloutis.	S04
BR223/0166	Remblai: sable limoneux meuble avec présence de mortier et de briquaillon.	S04
BR223/0167	Couche de sable jaune sur laquelle est posé le sol en briques (US 0160).	S04
BR223/0168	Tranchée destinée à poser des tuyaux d'évacuations.	S04
BR223/0169	Fondations du mur occidental du S04. Petit rehaut de 2 cm sous les trois premières assises.	S04
BR223/0170	Limon argileux brun à verdâtre hétérogène compacte avec présence de mortier et de briquaillon. Cette couche compose le remblai de la phase II-B mais elle est très différente de l'US 0154. Elle est présente au-dessus et à l'est du mur US 0156. Cette couche se fragmente en grosses mottes compactes.	S04
BR223/0171	Limon argileux homogène compacte avec charbons de bois. Épaisseur: 8 cm. Présence de petites poches verdâtres. Cette couche n'a pu être observée que partiellement en raison de la montée de la nappe phréatique.	S04
BR223/0172	Limon argileux homogène compacte avec présence de charbons de bois.	S04
BR223/0173	Mur oriental du S04 = mur occidental de S05. Il a été percé pour aménager un passage entre les deux pièces.	S04 et S05
BR223/0174	Fondation du mur US 0173	S04 et S05
BR223/0175	Couche limoneuse beige hétérogène meuble avec mortier et briquaillon.	S05
BR223/0176	Remblai de construction ? Présence de mortier. Absence d'autres matériel.	S05
BR223/0177	Couche limoneuse hétérogène meuble avec présence de mortier et de briquaillon.	S05
BR223/0178	Couche homogène compacte constituée de mortier.	S05
BR223/0179	Couche limoneuse hétérogène meuble avec présence de mortier et de briquaillon.	S05
BR223/0180	Remblai : sable limoneux hétérogène meuble avec présence de mortier et de briquaillon.	S05
BR223/0181	Remblai : sable limoneux hétérogène meuble avec présence de mortier et de briquaillon.	S05
BR223/0182	Limon argileux brun clair homogène compacte avec présence de mortier et de briquaillon.	S05
BR223/0183	Couche homogène compacte constitué de mortier blanc.	S05
BR223/0184	Sable orange sur lequel est posé le sol US 0185. Absence de matériel.	S05
BR223/0185	Sol en béton poli/lissé.	S05
BR223/0186	Limon argileux brun foncé-noir avec présence de céramique et de ossements animaux.	S02
BR223/0187	Fondations. Longueur conservée : 3,10 m ; largeur conservée : env 60cm ; prof. conservée : env 40 cm. Ces fondations ont été recoupées par une tranchée moderne (US 0317) probablement liée aux aménagements de la phase IV (US 0044).	S02
BR223/0188	Deuxième exhaussement du sol de la cave	S06 et S07
BR223/0189	Premier exhaussement du sol de la cave.	S06 et S07
BR223/0190	Sable limoneux brun verdâtre hétérogène meuble. Présence de céramique, métaux, verre, mortier et briquaillon. Couche recouvrant le four à vapeur de la phase IV	S06
BR223/0191	Fond en ciment du four à vapeur. On observe en négatif une forme carrée aux angles biseauté.	S06
BR223/0192	Petit muret constituant une paroi du four à vapeur. Orienté nord-ouest/sud-est.	S06
BR223/0193	Petit muret constituant une paroi du four à vapeur. Orienté nord-est/sud-ouest.	S06
BR223/0194	Petit muret constituant une paroi du fond du four à vapeur. Orienté nord-est/sud-ouest.	S06
BR223/0195	Petit muret constituant la paroi septentrionale du four à vapeur. Orienté sud-est/nord-ouest.	S06
BR223/0196	Niveau horizontal très compact composé de mortier de ciment (?) rosâtre. Présence de petites inclusions de briquaillon et de charbon de bois. Pourrait s'agir d'une chape pour l'aménagement du sol.	S07

BR223/0197	Remblai: sable limoneux homogène meuble avec présence de mortier, briquillon et charbons de bois.	S07
BR223/0198	Comblement de tranchée liée à la pose d'un tuyau d'évacuation moderne. Sable limoneux-argileux avec présence de mortier, briquillon et charbon de bois.	S07
BR223/0199	Comblement de la sole du four à vapeur: sable limoneux avec présence de mortier, briquillon et charbons de bois.	S06
BR223/0200	Remblai : sable limoneux brun rougeâtre avec présence de mortier et de briquillon.	S06
BR223/0201	Salle de chauffe du four à vapeur. Il affecte une forme trapézoïdale. Son fond est en pente vers l'est. Ses parois sont construites en briques et couvertes par un enduit de ciment.	S06
BR223/0202	Remblai : sable homogène compacte, avec briquillon et mortier. Ce niveau penche vers l'ouest mais l'horizontalité est rattrapée par l'US 0196.	S07
BR223/0203	Remblai jaune à rosâtre. Épaisseur: 1/1,5 cm à 3 cm.	S06
BR223/0204	Sable limoneux. Présence de céramique, ossements animaux, métaux, verre, tuiles, ardoises, fragments de pierres taillées, mortier, briquillon et charbons de bois.	S06
BR223/0205	Couche limoneuse-argileuse hétérogène compacte comprenant de nombreux rejets cendreaux et des nodules de terre rubéfiée dont des fragments de paroi avec clayonnage. Présence de céramique et ossements animaux.	S07
BR223/0206	Tranchée liée à la pose d'un tuyau d'évacuation.	S06
BR223/0207	Fondations du mur occidentale de S07.	S07
BR223/0208	Couche très homogène compacte gris à verdâtre sans charbons de bois. La couleur verdâtre pourrait témoigner de la présence de phosphate.	S07
BR223/0209	Sol de travail.	S06
BR223/0210	Petit muret constituant la paroi orientale du four à vapeur. Orienté nord-est/sud-ouest.	S06
BR223/0211	Couche argileuse homogène compacte brun-verdâtre. Présence de céramique. Présence d'une poche noirâtre avec de la matière organique (prélèvement).	S07
BR223/0212	Petit muret constituant le four à vapeur.	S06
BR223/0213	Niveau de sol associé à la construction du four à vapeur.	S06
BR223/0214	Limon argileux homogène compacte. Présence de céramique, ossements animaux et charbons de bois.	S07
BR223/0215	Couche hétérogène compacte constitué de mortier, briquillon et ardoises. Située au même niveau que la margelle du puits.	S06
BR223/0216	Comblement du bassin du four à vapeur: sable limoneux homogène meuble avec briquillon.	S06
BR223/0217	Bassin nord-est/sud-ouest servant à alimenter le four à vapeur en eau. Murs construits en briques et couverts d'un enduit de ciment. Présence d'un marche dans l'angle sud-ouest.	S06
BR223/0218	Sable limoneux homogène meuble avec présence d'ossements animaux, mortier et briquillon.	S06
BR223/0219	Sable limoneux-argileux hétérogène compacte avec mortier, briquillon et charbons de bois.	S06
BR223/0220	Margelle du puits composé de brique modernes.	S06
BR223/0221	Comblement de la tranchée de fondation liée à la construction du puits (US 0220 et US 0273): sable gris verdâtre avec mortier, briquillon et charbons de bois.	S06
BR223/0222	Sable argileux noirâtre avec présence de petites poches sableuses verdâtres et de nodules d'argile brun clair. Présence de briquillon et charbons de bois.	S06
BR223/0223	Couche de béton associée à la construction des fondations du puits à vapeur.	S06
BR223/0224	Sable limoneux-argileux brun foncé à noir comprenant de nombreux rejets de foyer comportant de petits nodules de terre rubéfiée et de petites poches de sable verdâtre. Briquillon, charbons de bois.	S07
BR223/0225	Limon argileux homogène compacte brun clair. Contient des charbons de bois et de gros nodules de terre rubéfiée.	S07
BR223/0226	Limon argileux homogène compacte brun foncé - noir avec charbons de bois.	S07
BR223/0227	Limon argileux brun-gris avec charbons de bois.	S07
BR223/0228	Limon argileux homogène compacte brun foncé à noir. Surface rubéfiée située sur la partie sommitale de l'US 0208.	S07
BR223/0229	Comblement d'un fosse dont la coupe restitue un profil en cuvette avec un palier à l'ouest. Son comblement, riche en charbons de bois et en nodules de terre rubéfiée, n'a livré aucun matériel.	S07
BR223/0230	Fosse dont la coupe restitue un profil en cuvette avec un palier à l'ouest. Son comblement (US 0229), riche en charbons de bois et en nodules de terre rubéfiée, n'a livré aucun matériel.	S07
BR223/0231	Fragment du bouchon circulaire qui fermait initialement le puits. Il a été partiellement détruit lors de la construction du four à vapeur. Une petite partie subsiste au sud.	S06

BR223/0232	Fondations du muret US 0193 composé de mortier, de briques et briquillons.	S06
BR223/0233	Fondations du muret US 0210.	S06
BR223/0234	Tranchée de fondation du puits (US 0220, US 0273).	S06
BR223/0235	Sable limoneux hétérogène meuble jaunâtre avec inclusions de mortier blanc + petits nodules argileux de couleur gris foncé. Briquillon.	S06
BR223/0236	Poutrelle en « I » en acier servant de fondations au muret US 0192.	S06
BR223/0237	Puits d'un diamètre de 94 cm. La margelle du puits est construite en briques modernes. Le puits fut partiellement intégré dans la construction du fous à vapeur.	S06
BR223/0238	Poutrelle en « I » en acier servant de fondations au muret US 0192.	S06
BR223/0239	Béton coulé entre les deux poutrelles en « I » en acier (US 0236, US 0238). Traces d'un coffrage constitué de planches en bois visibles sur la face inférieure.	S06
BR223/0240	Sable limoneux homogène compacte avec présence de briquillon et de mortier.	S07
BR223/0241	Sable homogène meuble jaunâtre à brunâtre. Présence de briquillon.	S06
BR223/0242	Sable limoneux hétérogène compacte avec présence de mortier et de briquillon.	S06
BR223/0243	Sable limoneux homogène compacte brun-gris foncé. Mortier, briquillon, charbons de bois.	S06
BR223/0244	Comblement de la tranchée de fondation du muret (US 0247) composant la paroi occidentale du bassin (US 0217). Sable homogène meuble. Présence de rares inclusions de briquillon et de mortier.	S06
BR223/0245	Sable limoneux homogène meuble brun-orange avec présence de petits nodules argileux.	S06
BR223/0246	Creusement observé dans la partie orientale du puits pour y poser le muret occidental du bassin (US 0247).	S06
BR223/0247	Première assise du muret occidental du bassin (US 0217).	S06
BR223/0248	Tranchée de fondation liée à la construction du muret US 0247.	S06
BR223/0249	Limon brunâtre. Présence de fragments de tuiles et de pierres taillées.	S06
BR223/0250	Fosse présente un plan vaguement circulaire et un profil dont les parois s'évasent vers le fond (forme de cuvette). L. fouillée = 70 cm ; l. fouillée = 32 cm. Profondeur conservée : 24 cm max. Comblement très organique composé de sable limoneux homogène meuble noir (latrine ?). Présence de céramique, ossements animaux, tuiles, fragments de pierres taillées.	S06
BR223/0251	Niveau de sol très irrégulier.	S08
BR223/0252	Niveau de sol de S08 constitué de béton.	S08
BR223/0253	Sable limoneux homogène compacte.	S06
BR223/0254	Présence de deux dalles. Sol de travail.	S06
BR223/0255	Sable jaune homogène meuble.	S08
BR223/0256	Nouveau numéro d'US attribué à la fosse 0250.	S06
BR223/0257	Remblai : limon brun foncé - noir homogène meuble. Format des briques recueillies : 19,5 x 9 x 5 cm. Présence de céramique, tuiles, mortier, briquillon, charbons de bois et nombreuses scories de fer.	S08
BR223/0258	Matériel récolté dans la partie supérieure de US 0257.	S08
BR223/0259	Remblai constitué de mortier.	S08
BR223/0260	Fondations du mur oriental de S08.	S08
BR223/0261	Couche argileuse. Présence de céramique, ossements animaux, métaux, tuiles, fragments de pierres taillées, ardoises et charbons de bois. Présence de petites branches en bois en bon état de conservation. Elles étaient localisées sous l'alignement de dalles plates (US 0263). Une partie des branches a été prélevée.	S08
BR223/0262	Fossé orienté nord-est/sud-ouest et creusé à une vingtaine de cm à l'ouest de l'aménagement en pierres (US 0263). Recoupé à l'ouest par des fondations modernes, il présente un profil en cuvette avec un léger palier à l'est. Fonction : captation d'eau ? Comblement: sable limoneux brun grisâtre avec présence de céramique, ossements animaux, mortier, briquillon et charbons de bois.	S08
BR223/0263	Alignement de plusieurs grandes pierres plates de grès calcaires posées sur le sol argileux sans liant entre elles. Il pourrait s'agir d'un petit chemin orienté nord-est/sud-ouest. Petites branches en bois localisées sous l'aménagement.	S08
BR223/0264	Sable limoneux hétérogène compacte blanchâtre à brunâtre avec présence de charbons de bois. Pourrait correspondre au fond du fossé US 0262.	S08
BR223/0265	Interface de creusement du fossé US 0262.	S08
BR223/0266	Remblai	S06
BR223/0267	Remblai : sable limoneux hétérogène meuble avec présence de mortier et de briquillon.	S06

BR223/0268	Sable homogène meuble. Préparation du sol US 0188.	S06
BR223/0269	Limon homogène meuble avec présence de mortier et de briquillon.	S06
BR223/0270	Interface de creusement de la tranchée de fondation de l'US 0193.	S06
BR223/0271	Comblement de tranchée : limon argileux brunâtre homogène compacte avec présence de briquillon.	S06
BR223/0272	Remblai. Épaisseur : +/- 1 cm.	S06
BR223/0273	Partie inférieure du puits du secteur 08. Diamètre maximal de 94 cm. Cuvelage en brique rouge de grand format (type « Ancien Régime ») : 27 x 12,5 x 6 cm en moyenne. Cuvelage observé sur 1,80 m environ. Puits encore rempli d'eau.	S06
BR223/0274	Sable limoneux homogène meuble beige-brun.	S06
BR223/0275	Sable limoneux homogène meuble jaunâtre avec présence de mortier et de briquillon.	S06
BR223/0276	Sable limoneux homogène meuble grisâtre avec présence de mortier et de briquillon.	S06
BR223/0277	Sable homogène compacte avec briquillon.	S06
BR223/0278	Sable limoneux gris avec présence de briquillon.	S06
BR223/0279	Sable limoneux homogène meuble avec présence de mortier et de briquillon.	S06
BR223/0280	Sable limoneux hétérogène compacte brun grisâtre avec présence de mortier et de briquillon.	S06
BR223/0281	Couche sableuse homogène meuble avec présence de cailloutis.	S06
BR223/0282	Couche sableuse homogène meuble avec présence de cailloutis.	S06
BR223/0284	Couche sableuse homogène compacte brun foncé.	S06
BR223/0285	Béton coulé au-dessus de l'ancien bouchon en pierre du puits (US 0231).	S06
BR223/0286	Couche limoneuse homogène meuble brun foncé - noir. Présence de verre, mortier et briquillon.	S06
BR223/0287	Couche sableuse homogène meuble gris brunâtre. Présence de briquillon.	S06
BR223/0288	Petite poche sableuse de couleur noirâtre avec des bords de couleur rougeâtre.	S06
BR223/0289	Matériel récolté entre US 0241 et US 0250.	S06
BR223/0290	Cfr US 0250	S06
BR223/0291	Sable argileux homogène meuble brun foncé.	S06
BR223/0292	Sable argileux homogène compacte brun foncé - noir; présence de charbons de bois.	S06
BR223/0293	Interface de creusement de la fosse US 250.	S06
BR223/0294	Couche sableuse humide et meuble brun clair à brun foncé; nodules sableux compactes.	S06
BR223/0295	Sédiments de la fosse US 0250 prélevés dans des bacs en plastique (total = 7 bacs). Contamination probable avec US 0291, 0292 et 0284.	S06
BR223/0296	Couche homogène compacte.	S08
BR223/0297	Remblai homogène meuble : sable limoneux avec présence de mortier et de briquillon.	S08
BR223/0298	Remblai homogène compacte : sable avec présence de cailloutis et de mortier.	S08
BR223/0299	Remblai homogène meuble : sable limoneux brun foncé. Absence de matériel.	S08
BR223/0300	Petite lentille de sable limoneux jaunâtre homogène avec présence de briquillon ; prise dans l'US 0257.	S08
BR223/0301	Sable jaunâtre homogène meuble avec présence de briquillon.	S08
BR223/0302	Couche de mortier blanc solide formant avec US 0303 une sorte de chape.	S08
BR223/0303	Remblai : limon homogène meuble et granuleux avec présence de mortier et de briquillon.	S08
BR223/0304	Sable limoneux brun homogène meuble avec présence de briquillon. Absence de matériel.	S08
BR223/0305	Fin dépôt organique composé de petites branches en bois dont certaines sont encore en bon état de conservation. Localisé sous l'aménagement en pierres plates (US 0263). S'agit-il d'un aménagement antérieur au chemin ou lié à sa construction ?	S08
BR223/0306	Couche de sable jaunâtre à verdâtre, homogène meuble.	S08
BR223/0307	Couche homogène compacte limoneuse-argileuse brun-gris à verdâtre avec présence de gravier.	S08
BR223/0308	Couche argileuse brun foncé homogène compacte; fin observé partiellement.	S08
BR223/0309	Couche limoneuse gris-beige homogène compacte avec présence de céramique et charbons de bois.	S08
BR223/0310	Comblement de la tranchée des fondations US 0312.	S08
BR223/0311	Couche argileuse homogène compacte brun foncé à grisâtre.	S08
BR223/0312	Fondations du mur occidental de S08.	S08

BR223/0313	Couche argileuse homogène compacte avec présence de charbons de bois.	S02
BR223/0314	Niveaux argileux de la phase I-A dans le sondage O3. présence de charbons de bois.	S02
BR223/0315	Remblai : limon argileux avec présence de mortier, briquailon et charbons de bois.	S02
BR223/0316	Remblai avec présence de cailloutis, briquailon et mortier.	S02
BR223/0317	Tranchée moderne ayant partiellement détruit le mur de la phase II-A et les niveaux de la phase II-B.	S02